



# La Lettre du CGPA n° 34

Décembre 2022

## L'euphorbe des Pyrénées

Une des 4 500 espèces de la flore des Pyrénées



## Table des matières

Mot de la présidente.....	3
La papeterie de Gurmençon.....	4
La famille Courade de Saint-Pé de Bigorre.....	16
« Débord d'eau » et « flo du ciel ».....	24
Quelques métiers anciens.....	26
Demandes de recherches au CGPA en 2022.....	30
Deux Mexicains à Aydius.....	35
<u>CGPA : ce qu'il faut savoir.....</u>	<u>36</u>

24 HEURES

### GÉNÉALOGIE

#### Un Béarnais a répertorié les morts pendant les guerres du XIX<sup>e</sup> siècle

Georges Péron, du Centre généalogique des Pyrénées-Atlantiques, a mené ces derniers mois une enquête pour retrouver qui étaient les morts béarnais pendant les principales guerres du XIX<sup>e</sup> siècle. Cela concerne notamment les décédés de la guerre franco-allemande de 1870, des guerres napoléoniennes (1803-1815) ou encore ceux de la guerre de Crimée (1853-1856). Le généalogiste lance désormais un appel aux maires béarnais qui souhaiteraient obtenir les fichiers de leurs com-



**Georges Péron met ses fichiers à disposition des maires.**

© ARCHIVES ASCENCION TORRENT

munes pour intégrer le nom des disparus sur leurs monuments aux morts. Les élus peuvent le contacter au 06 81 91 36 49.

## La République \_6 août 2022

# Mot de la présidente

Marie José Domecq

Bonjour à tous

Le beau temps sans la chaleur ! Quel magnifique automne nous avons eu ! J'espère que vous en avez bien profité. Que s'est-il passé au CGPA depuis le mois de septembre date de notre dernière lettre ?

En septembre, nous avons participé à deux salons, et, nous avons eu droit à une conférence sur la psychogénéalogie. Cette dernière nous a permis de rencontrer enfin quelques adhérents. Pourquoi dis-je enfin ? Parce que, depuis le Covid, les permanences ne reçoivent plus ou peu de visite de nos adhérents. Certaines fois, nous nous demandons s'ils existent toujours !

Il est vrai que les Archives sont fermées le lundi. Le bureau réfléchit au changement de ce jour de permanence pour coller avec l'ouverture des Archives départementales. Quand vous recevrez cette lettre, nous aurons sans doute déjà pris une décision et elle vous aura été communiquée par l'intermédiaire du forum des adhérents.

Les nouveautés mises sur Dropbox adhérents ce trimestre :

- Dans Documents Divers et Bibliothèque privée du CGPA
  - Histoire des troubles du Béarn au sujet de la religion dans le XVII<sup>ème</sup> siècle, Paul Mirassou, 1768
  - Le château de Pau – Histoire et Description, G. Bascle e Lagrèze, 1855
  - Histoire du Béarn et du Pays Basque, M.A. Mazure, 1839
- Dans les Revues échangées ou Abonnements:
  - Bulletin du Cercle généalogique du Périgord 3<sup>ème</sup> trimestre N°141
  - Bulletin du Cercle généalogique du Bassin d'Arcachon et du Pays de Buch août 2022 N°81
- Dans Mairies Photos État Civil Recensements :
  - Les photos manquantes sur le site des AD des mariages de 1842 pour la mairie de Lembeye

Important, réservez sur vos agendas la date du 1<sup>er</sup> avril 2023.

Ce sera le jour de notre Assemblée Générale 2022. Nous avons réservé le restaurant, reste à organiser la journée. Donnez-nous vos idées là-dessus. Nous essayerons de les mettre en œuvre.

Je vous laisse maintenant découvrir cette nouvelle lettre. Nous n'avons pas pu mettre tous les articles reçus mais ils seront publiés dans celle du mois de mars.

Merci à tous ceux qui y ont participé. N'oubliez pas pour les articles : traitement de texte en Times 12

Pensez à venir discuter un peu avec nous lors de nos accueils ! Ça fera plaisir à tous ceux qui sont fidèles de vous rencontrer et d'échanger avec vous.



**JE VOUS SOUHAITE À TOUS UN JOYEUX NOËL !**

**QU'IL SOIT POUR VOUS PLEIN DE DOUCEUR ET DE JOIE !**



# La papeterie de Gurmençon

(vers 1690 ? – vers 1864)

Jeanne Valois

Situé à cinq kilomètres au sud d'Oloron Sainte-Marie et au débouché de la vallée d'Aspe, Gurmençon est un village qui, de longue date, a une vocation essentiellement agricole, qu'il s'agisse de culture ou d'élevage. Mais le Gave d'Aspe qui le traverse a favorisé l'implantation ancienne d'un moulin à farine seigneurial, où les habitants étaient tenus de venir faire moudre leur grain sous peine d'amende (moulin dit banal), et de foulons en aval de celui-ci, avant que ne s'installe un moulin à papier probablement à la fin du XVII<sup>e</sup> siècle.

## Une lignée de propriétaires

Ce moulin à papier en effet n'existe pas encore lorsqu'en mai 1669 Tristan de Lassalle, seigneur d'Iseste, aliène la seigneurie de Gurmençon à David de Casamajor, sieur de Vianne<sup>1</sup>, et pas davantage en août 1674 lors de sa vente par Arnaud de Lassalle à Séraphine de Lurbe, veuve de Pierre de Lamourous, qui était un bourgeois marchand de la cité épiscopale de Sainte Marie, près d'Oloron, décédé l'année précédente<sup>2</sup>. La première mention explicite trouvée actuellement d'un papetier à Gurmençon, Noël Ségonne, date de 1707 : son nom et sa profession apparaissent à l'occasion d'une succession conflictuelle entre Madeleine Laborde, son épouse, et Marie Laborde, femme du sieur de Ger, lui aussi de Sainte-Marie - sans doute ces deux femmes sont-elles de proches parentes. Mais ce document, inventorié aux Archives départementales, a disparu, victime de l'incendie de la préfecture située à Pau en 1908<sup>3</sup>.

Toutefois, l'hypothèse d'une construction antérieure à 1694 peut être avancée, même si aucune profession n'est indiquée par le prêtre de Gurmençon qui enregistre les actes paroissiaux à cette époque. En effet, le 12 juin 1694, on y relève le mariage d'Etienne Pleit dit Montauban avec Marguerite Thil dit Camou. Comme son patronyme l'indique, cet homme est originaire de Montauban en Quercy, ville qui possède des moulins à papier au XVII<sup>e</sup> siècle<sup>4</sup> ; ses deux fils deviennent eux-mêmes maîtres papetiers par la suite, l'aîné à Gurmençon, le cadet à Gestas<sup>5</sup>. De plus, celui-ci a pour parrain Noël Sigone, sans doute celui précité, et peut-être même un membre de la parentèle car l'endogamie professionnelle est fréquente à cette période. Le moulin à papier de Gurmençon pourrait donc être l'œuvre de Hyacinthe Lamourous à qui sa mère, Séraphine de Lurbe, avait fait don de sa seigneurie en 1687<sup>6</sup>.

Suite à des cessions, alliances matrimoniales et successions, cette seigneurie reste dans la famille des Lamourous, puis de leurs alliés les Paillette. Eux aussi sont d'origine marchande<sup>7</sup> mais, du fait de la possession de ce fief de Gurmençon, ils changent de statut et acquièrent en particulier le droit d'entrée aux États de Béarn. Lorsque la

<sup>1</sup> ADPA, E 2244, M<sup>e</sup> Laborde 11 mai 1669.

<sup>2</sup> ADPA, E 2244, 31 août 1674 - dénombrement des biens de Séraphine de Lurbe.

<sup>3</sup> ADPA, B 7051.

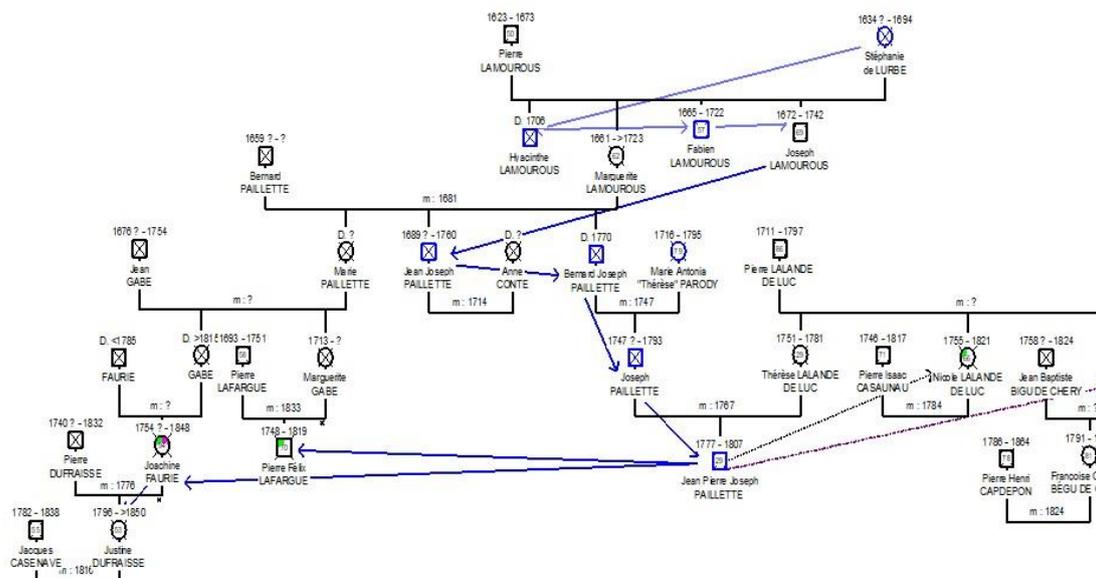
<sup>4</sup> Henri LEBRET, *Histoire de la ville de Montauban*, 2 tomes, Montauban, Samuel Dubois, 1668.

<sup>5</sup> Jeanne VALOIS, « Entre Béarn et Soule, la papeterie de Gestas », *Bulletin de la Société des sciences, lettres et arts de Bayonne*, n°174, 2019, p. 203-231.

<sup>6</sup> ADPA, C 740 f° 8 v°.

<sup>7</sup> Biographie détaillée des Paillette dans *Gurmençon, notre village nous invite à découvrir son histoire*, Orthez, 2018, p. 55-61.

Révolution abolit les privilèges, les propriétaires du lieu ne semblent nullement inquiétés et ils conservent leurs biens, dont la papeterie. Joseph Paillette meurt en 1793 et son fils Jean-Pierre Joseph en 1807. Comme celui-ci, âgé d'environ 30 ans, est célibataire et donc sans descendance directe, quatre membres de sa parentèle cohéritent de son domaine. Deux sont issus de sa lignée paternelle : Joachine Faurie, épouse de Pierre Dufraisse d'Oloron, et Pierre Félix Lafargue, juge de paix à Bedous, leur grand-mère à tous deux étant une Marie Paillette. Les deux autres sont ses tantes maternelles : Nicole Lalande, épouse de Pierre Casenave de Saint-Martin de Gosse (Landes), et sa sœur Rose Lalande, épouse divorcée de Jean-Baptiste Bigu de Chéry, rentière de Bayonne<sup>8</sup>. [fig. 1]



**Fig. 1. Généalogie simplifiée des propriétaires de la papeterie**

(ne sont figurés que ceux impliqués dans les successions - les flèches indiquent les héritiers)

Cette indivision semble se passer sans heurts au départ. Par exemple, Pierre Dufraisse, au nom de trois des héritiers, et Jean Bordenave comme fondé de pouvoir de Rose Lalande, afferment la papeterie en 1816. Dans ce bail, il est spécifié en particulier qu'en cas de mise à sec des canaux, les locataires « s'engagent à prévenir les maîtres, ou quelqu'un d'eux le plus à portée », montrant une communication entre les propriétaires<sup>9</sup>. Or Pierre Félix Lafargue décède en 1819 et Nicole Lalande en 1821. Par voie testamentaire ou vente par leurs héritiers, l'indivision se réduit alors aux deux femmes issues de deux lignées différentes : Joachine Faurie et Rose Lalande. Cette succession est dorénavant houleuse et l'intervention de la justice nécessaire. Le 15 septembre 1823, par tirage au sort, la papeterie, le moulin farinier, les canaux et plusieurs terres sont attribués à Joachine Faurie, tandis que Rose Lalande reçoit le château et un certain nombre d'autres terrains. Mais les procès continuent de se multiplier, au moins jusqu'en 1834, en particulier à propos du droit d'arrosage pour les prairies ou d'une destruction de barrage<sup>10</sup>.

<sup>8</sup> ADPA, 189 Q 1.

<sup>9</sup> ADPA, M<sup>e</sup> Vergez 23 mars 1816 [3 E 5010].

<sup>10</sup> Nous remercions vivement Christine Etchegoyhen, gérante exploitante de la centrale électrique qui a remplacé cette papeterie, pour avoir attiré notre attention sur cette succession

Joachine Faurie, veuve depuis 1832, décède en 1848<sup>11</sup>. La seule enfant du couple lui survivant, Justine Dufraisse, est son héritière. Cette dernière, veuve de Jacques Cazenave et par ailleurs belle-sœur par alliance de Daniel Camou, l'ancien propriétaire de la papeterie de Sarrance, se décide de vendre la propriété de Gurmençon. Les terres, la papeterie et le moulin à farine qui, alors, ne sont pas affermés<sup>12</sup> trouvent acquéreurs en 1850. Il s'agit de Grat et Jean-Pierre Bergerot, deux cadets d'un cultivateur d'Arros qui ont été auparavant négociants à Veracruz, port du Mexique. Ils payent comptant les 25 000 F exigés<sup>13</sup> et continuent de faire fonctionner ces deux moulins.

## Les fermiers du moulin à papier

Or si tous ces propriétaires ont des capitaux et, sous l'Ancien Régime, détiennent le droit d'eau, droit féodal, ce ne sont pas des fabricants de papier. De ce fait, ils se trouvent dans la nécessité d'affermier leur papeterie à des professionnels. Comme dans la plupart des cas dans cette région ouest pyrénéenne, les premiers maîtres papetiers de Gurmençon ont dû venir de contrées de tradition papetière plus ancienne.

Le premier d'entre eux, même si son métier n'est pas précisé, pourrait donc bien être Etienne Pleit dit Montauban, et celui-ci aurait pu se maintenir à la tête de la fabrique jusqu'au moment où, vers 1720, son fils aîné Jean le remplace. Mais celui-ci quitte le moulin de Gurmençon pour se rendre à Oloron (papeterie Campagne) vers 1753. Entre 1755 et 1759, il est remplacé par Antoine Bailhères, son gendre, qui auparavant affermait la papeterie de Lanne. Mais en 1762, moment où Antoine Baillère, qui ne reste jamais très longtemps dans un même lieu, rejoint la papeterie Campagne d'Oloron dans laquelle il a déjà exercé, Bernard Raguette lui succède. Il s'agit cette fois de son cousin par alliance. Ce maître papetier demeure à Gurmençon durant dix ans ; cependant, en 1772, sur incitation d'une maison de négoce de Pampelune, il décide d'acheter des terrains à Sarrance afin d'y édifier sa propre papeterie<sup>14</sup>. Ainsi, à Gurmençon, il est d'abord fait appel à Grat Mirande, son beau-frère, au moins jusqu'en 1774, avant que Bernard Raguette n'y revienne ponctuellement vers 1777. Il est ensuite remplacé par Pierre Mirande, fils de Grat, qui y est attesté vers 1780-1785.

Aux alentours de 1786, Jean Binos reprend l'affermé. Lui-même ne paraît apparenté à aucun des précédents. Dernier cadet de Lees-en-Gascogne (actuellement Lez) près de Saint Béat en Haute-Garonne, il a travaillé antérieurement à Maslacq<sup>15</sup>, puis à Sarrance dès son édification. Il connaît donc bien Bernard Raguette, le promoteur de ce moulin à papier de la vallée d'Aspe, puisque ce dernier a même été l'un de ses témoins de mariage. Jean Binos reste une douzaine d'années à Gurmençon avant de repartir à la papeterie de Maslacq vers l'an VII (1798), puis d'acheter celle d'Abense-de-Haut, dite aussi Lichans, en 1807<sup>16</sup>. On ignore actuellement qui prend sa suite à Gurmençon, l'hypothèse d'une période d'inactivité momentanée de la fabrique n'est pas à exclure,

---

de procès, et plus globalement pour les échanges avec elle et son autorisation à reproduire des photos de sa collection. Tous nos remerciements s'adressent aussi pour leur relecture attentive à Daniel Trallero et à Jean-Paul Valois qui, en outre, a redessiné patiemment les filigranes présentés dans cet article à partir de nos photos.

<sup>11</sup> Oloron, registre des décès 18 décembre 1848.

<sup>12</sup> ADPA, 189 Q 19 n°183.

<sup>13</sup> ADPA, M<sup>e</sup> Casanave 2 août 1850 [3 E 13552].

<sup>14</sup> Jeanne VALOIS, « La papeterie de Sarrance », *Mémoire d'Aspe*, n° 29, 2019, p. 2-7.

<sup>15</sup> Maslacq, registre des mariages 30 juin 1773.

<sup>16</sup> Jeanne VALOIS, « L'industrie papetière à Abense-de-Haut », *Bulletin de la Société des sciences, lettres et arts de Bayonne*, n° 175, 2020, p. 9-25.

cependant elle n'est pas avérée. En 1807-1808, Jean Chrysostome Bordenave, qui n'est autre que le neveu de Pierre Mirande, est signalé fermier de cette papeterie<sup>17</sup>.

En 1808, Pierre Farnier lui succède<sup>18</sup>. Originaire de Mayac en Dordogne, il arrive de la papeterie d'Abense-de-Haut qu'il coafferait depuis 1804 et dont le propriétaire vient de changer. Le bail qu'il signe pour Gurmençon est établi d'abord pour trois ans puis renouvelé pour cinq années supplémentaires. A l'issue de ces huit ans, les propriétaires le somment de déguerpir faute de versement de ses annuités : a-t-il rencontré des difficultés de trésorerie, est-il tributaire d'une mauvaise conjoncture ou d'une gestion malencontreuse ? Il est embauché aussitôt à Sarrancolin, en vallée d'Aure<sup>19</sup>, tandis que sont recrutés à Gurmençon trois Moumourois : Jeanne Luchelongue veuve Casabonne, Benoît Venant Casabonne son fils et Clément Lassalle son gendre, pour une durée de trois ans, avec interdiction de sous-affermer la fabrique sans autorisation des bailleurs<sup>20</sup>.

Toutefois, avant leur installation, un état des lieux détaillé est dressé en présence du juge de paix et d'un expert, Guillaume Binos, fabricant papetier d'Abense ; car non seulement Pierre Farnier n'a pas payé les dernières traites dues, ce qui a occasionné des actions en justice, mais « *il a eu la témérité et la méchanceté de dégrader les objets de l'afferme* »<sup>21</sup>. En réalité, il s'agit plus de défaut d'entretien ou de renouvellement du matériel que de déprédation ; l'estimation globale des réparations équivaut malgré tout à environ une année de fermage. Pierre Farnier étant absent au moment des visites, son épouse reçoit la délégation venue constater les dégâts non sans s'être fait assister de Marc Brun, fabricant papetier à Cassabé d'Oloron, qui entérine les propositions et évaluations. A l'issue de cette procédure, l'ancien fermier reconnaît sa dette et s'engage à l'honorer.

Durant les années suivantes, avant de prendre lui-même la direction du moulin à papier d'Esquiule en 1820, Fabien Lassalle remplace au moins ponctuellement son aîné Clément Lassalle. En effet, ce dernier est relativement éloigné de Gurmençon puisqu'il loue successivement les papeteries de Lanne<sup>22</sup>, d'Espès<sup>23</sup> puis d'Abense-de-Haut. Quant à Benoît Venant Casabonne, il est recensé papetier à Esquiule en 1818, puis à Gurmençon à partir de 1822 jusqu'à ce qu'il afferme la papeterie d'Esquiule vers 1843. Son fils aîné Jacques-Clément Casabonne lui succède dorénavant à Gurmençon.

Ainsi, mis à part le temps où Jean Binos dirige la fabrique à Gurmençon, on assiste essentiellement à deux emprises familiales successives : si elles ne sont pas le fait de lignées au sens strict comme peuvent l'être en Bigorre celles de Soues et de Bagnères, ou en Béarn celles de Mirepeix et de Rébénacq, elles révèlent une cohésion familiale et une endogamie qui favorisent le maintien des papetiers dans ce lieu, même si parfois leur durée d'activité est brève. Il est à noter que des membres de ces familles sont impliqués dans d'autres papeteries des environs : au XVIII<sup>e</sup> siècle, un puiné d'Etienne Pleit Montauban afferme le moulin à papier de Gestas et les Raguette, qui sont surtout implantés à Rébénacq, voient certains de leurs cadets s'installer à Oloron, Lanne, Sarrance ou Montaut. Quant aux Casabonne et Lassalle, ils œuvrent à Esquiule, Lanne,

---

<sup>17</sup> AC Oloron 3 F 1(1) - Renseignements sur les fabriques d'Oloron, non daté mais estimés écrits en 1807-1808.

<sup>18</sup> ADPA, 4 U 27/7.

<sup>19</sup> Gurmençon, registre des mariages 20 février 1817 – précision dans l'acte de mariage de son fils Etienne.

<sup>20</sup> ADPA, M<sup>e</sup> Vergez 23 mars 1816 [3 E 5010].

<sup>21</sup> ADPA, 4 U 27/7.

<sup>22</sup> Jeanne VALOIS, « Les papetiers de Lanne-en-Barétous », *PapierS*, Angoulême, 2021, p. 29-34.

<sup>23</sup> ADPA, M<sup>e</sup> Cauhapé 9 octobre 1822 [3 E 10926].

Espès et Abense-de-Haut au XIX<sup>e</sup> siècle. Cependant, on assiste pour cette papeterie à une certaine instabilité des fabricants qui ont tendance à rejoindre d'autres lieux de production : d'autres moulins des alentours, à Oloron, Esquiule ou même Maslacq, sont-ils plus attractifs au niveau des conditions de location et de travail, ou sont-ils connus comme plus rentables ?

## La mécanisation de la papeterie

Grat et Jean-Pierre Bergerot, devenus propriétaires en 1850, entreprennent la transformation de leur établissement, passant d'une production artisanale feuille à feuille à une fabrication mécanique six ans plus tard. C'est probablement le moment où Jacques-Clément Casabonne cesse d'y travailler en tant que fabricant<sup>24</sup>. Mais dès lors le recrutement devient problématique et les annonces pour affermer ou vendre cette fabrique se multiplient dans le *Mémorial des Pyrénées*. En 1857, après avoir vanté « *la jolie machine [à table] plate, les trois cylindres broyeurs, la coupeuse et les autres accessoires* » n'ayant fonctionné que durant un an et demi, les vastes bâtiments et l'eau toujours abondante<sup>25</sup>, Jean-Pierre Bouderon est engagé pour 18 ans et 2 200 F par an<sup>26</sup>. Le non-paiement de ses termes entraîne jugement et résiliation du bail.

L'année suivante se présentent Simon Tellier, papetier d'Angoulême, et Louis Régnier, commis négociant d'Orthez, embauchés pour 12 ans et seulement 1 600 F annuels<sup>27</sup>. Cette fois encore, le bail est abrogé rapidement puisqu'en 1859 et 1860 réapparaissent, dans la presse, des publications de mise en vente ou en afferme. Le site est mentionné agréable et l'usine, annoncée en état de fonctionner dès le premier jour, comprend une table plate à fabriquer le papier de plus d'un mètre de large et, nouveauté, une sècherie à flamme renversée<sup>28</sup>. Le tout est qualifié de « *presque neuf* » quelques mois plus tard<sup>29</sup>. En 1862, Jean-Marie Sempé, de Soues, signe à son tour le bail, uniquement pour 3 ans et 1 200 F par année<sup>30</sup>.

L'année 1864 est riche en événements : Grat Bergerot se marie en février, son frère et copropriétaire Jean-Pierre Bergerot décède le mois suivant, puis la papeterie est ravagée par un incendie peu après. Réapparaissent donc les annonces, mais cette fois uniquement dans la perspective d'une vente : les vastes bâtiments et la chute de plus de trois mètres de hauteur sont mis au premier plan, tandis que la fabrication est évoquée au passé. Les pièces n'ayant pas été détériorées par le sinistre sont énumérées : les trois cylindres, le sécheur et plusieurs pièces de la machine. Il est conclu la possibilité pour l'usine d'être remise en état « *à très peu de frais* »<sup>31</sup>.

Par la suite, chôme-t-elle ou bien une production de papier se réalise-t-elle encore de temps à autre ? Le registre des matrices cadastrales révèle seulement qu'une maison d'habitation à sept ouvertures imposées en classe supérieure (classe 1) est reconstruite en 1867 et que la papeterie, transformée en filature peu après, est pour sa part imposée en 1873<sup>32</sup>. Toutefois aucun acte ne vient corroborer cette indication et il y a lieu de

---

<sup>24</sup> Il est toutefois encore recensé comme propriétaire négociant en 1861 sans précision sur le type de négoce qu'il exerce.

<sup>25</sup> *Mémorial des Pyrénées*, 11 août 1857.

<sup>26</sup> ADPA, 201 Q 3, SSP 12 février 1857.

<sup>27</sup> ADPA, M<sup>e</sup> Laruncet 6 Janvier 1858 [3 E 14857].

<sup>28</sup> *Mémorial des Pyrénées*, 18 janvier 1859.

<sup>29</sup> *Mémorial des Pyrénées*, 9 octobre 1860.

<sup>30</sup> ADPA, M<sup>e</sup> Laruncet 3 février 1862 [3 E 14865].

<sup>31</sup> *Mémorial des Pyrénées*, 8 septembre 1864.

<sup>32</sup> ADPA, 3P3 / 1 et 2. La date d'imposition pouvait varier de un à trois ans après l'édification.

supposer que cette industrie nouvelle ne donne pas les résultats escomptés. En 1875, dans les journaux, c'est toujours « l'ancienne papeterie » qui est indiquée à vendre ou affermer.

Grat Bergerot, sans descendance, teste avant de mourir en 1883 en faveur de son frère benjamin, Jean-Baptiste Bergerot, unique survivant de sa fratrie. Or celui-ci décède à son tour quelques mois plus tard. Ses enfants, cultivateurs, deviennent donc à leur tour propriétaires de la papeterie, du moulin à farine et de la batteuse à blé, de la maison d'habitation et du jardin, des canaux et digue et de diverses terres. Ils les cèdent en 1905 à Joseph Bourdeu, tanneur, pour 15 000 F payés comptant<sup>33</sup>. Ce professionnel souhaite utiliser la force motrice du lieu pour alimenter ses usines oloronaises.

## Les conditions des baux

Actuellement, aucun bail avant le sous-seing-privé de 1810 pour la période antérieure à 1850 n'est retrouvé. Les propriétaires avaient-ils l'habitude d'utiliser ce procédé ou simplement de traiter verbalement avec ceux qu'ils recrutaient ? En conséquence, les durées et les prix des affermes sont inconnus lorsque la production s'effectue manuellement, c'est-à-dire feuille à feuille, à l'exception de ceux de 1810 (5 ans à raison annuellement de 900 F et 4 rames de papier *aux 3 O* estimées 6 F la rame) et de 1816 (3 ans, 1 000 F et 4 rames par an).

La répartition des travaux est peu explicitée. Le plus souvent, le propriétaire se charge de l'entretien du bâtiment et procure les pièces en bois ou en métal comme les piles à maillets, les platines, mais il se contente parfois de faire porter le bois au moulin à papier, le fabricant papetier se trouvant dans l'obligation de les faire façonner. Celui-ci est de plus généralement tenu d'effectuer les réparations locatives. Toutefois, le litige qui oppose les cohéritiers de Paillette à Pierre Farnier en 1816 semble attester que le fermier devait fournir tous les objets nécessaires à la production papetière.

Avec les frères Bergerot, les affermes se passent devant notaire et sont détaillées. Il est difficile de savoir si le nombre important de clauses incluses dans celui de 1858 vient des déboires que les propriétaires ont eus avec leur précédent preneur, au vu de ses impayés, ou bien s'ils avaient coutume d'apporter toujours autant de précisions. La durée du bail qui se veut très longue en 1757 (18 ans), se réduit à 3 ans en 1862 peut-être en raison de deux échecs successifs. Le prix à payer, toujours en deux termes à l'avance, s'amenuise lui aussi considérablement comme on l'a déjà remarqué (2 200 F en 1857, 1 600 F en 1858, 1 200 F en 1862), alors même que des éléments de confort sont intervenus et qu'un équipement plus moderne est encore promis. Car en sus de la machine à papier et ses accessoires, des trois cylindres broyeurs, de la coupeuse, d'un sécheur et des presses qui fonctionnent depuis quelques années, il est envisagé d'ajouter un crible à épurer les pâtes, deux caisses d'égouttage, une chaudière à lessivage, une presse à vis en fer.

Cette diminution de prix est-elle la conséquence d'une difficulté à trouver du personnel qualifié, ou est-elle due à la chute du prix du papier en France constaté à cette période ? Dorénavant, les bailleurs s'attribuent les grandes réparations du bâtiment et de la nasse et ils demandent au preneur de faire les petites réparations de type gouttière. Quant aux écluses et au canal, ils sont à la charge conjointe du meunier et du papetier qui doivent le tenir « *propre et coulant* ».

---

<sup>33</sup> ADPA, M<sup>e</sup> Loustau 5 avril 1905 (copie du document fourni par Christine Etchegoyhen).

## Les bâtiments, leur entretien et leurs occupants



**Fig. 2. La papeterie de Gurmençon en 1832**

Cadastré napoléonien - section A parcelle 117 (Arch. dép. des Pyrénées-Atlantiques)

Le canal de dérivation du Gave d'Aspe amène l'eau à la fois au moulin à farine et à la papeterie, deux bâtiments distincts et bien séparés. Sous l'Ancien Régime, les habitants sont tenus de curer ce canal<sup>34</sup>, après la Révolution, ce sont les meuniers et papetiers qui ont l'obligation de le faire.

Le plan cadastral de 1832 montre un ensemble comprenant trois ailes, la partie amont (à gauche du plan - Fig. 2) correspondant très probablement à la salle des piles, car la puissance de la chute est primordiale pour mouvoir les deux roues qui entraînent les deux arbres à cames, et de ce fait actionnent les 44 maillets. L'absence de document ne permet cependant pas de déterminer précisément les lieux de triage des chiffons ou le logement du papetier par exemple.

Cette habitation est probablement assez conséquente puisque non seulement la famille du papetier y loge mais également les hommes célibataires et veufs, ou plus exceptionnellement ceux venus travailler en laissant leur femme dans leur village d'origine. C'est le cas de Manuel Salomiacq, âgé de 49 ans qui, après avoir travaillé à la papeterie de Lichans<sup>35</sup>, habite celle de Gurmençon en 1846<sup>36</sup> tandis que sa femme, tisserande, est restée en Soule<sup>37</sup>. Pour leur part, les recensements de 1792, 1816 et 1817, puis tous les cinq ans à compter de 1831, renseignent sur ceux qui vivent sur place : la famille du fabricant peut compter de trois à dix personnes, auxquels s'ajoutent en moyenne cinq professionnels, à la fois des papetiers qualifiés dont l'âge varie de 17 à 60 ans et des apprentis de 11 à 17 ans. Dans la plupart des papeteries du secteur, les ouvriers sont logés dans un dortoir un peu à l'écart de l'appartement du fabricant, comme à Lichans, Oloron ou Tarbes par exemple, peut-être est-ce le cas aussi à Gurmençon ?

Plusieurs ouvriers mariés résident dans des maisons à proximité, dont ils sont propriétaires ou locataires. Cette main-d'œuvre locale est stable, à l'exception des

<sup>34</sup> ADPA, B 5795 - dénombrement de 1770.

<sup>35</sup> Lichans, registre des mariages, 6 février 1825.

<sup>36</sup> ADPA, Gurmençon 1F1 - recensement 1846.

<sup>37</sup> Lichans, registre des mariages, 1<sup>er</sup> décembre 1851.

apprentis dont on ne constate pas l'établissement de manière durable à Gurmençon, même s'ils sont originaires de villages avoisinants, comme Orin ou Agnos.

En ce qui concerne l'entretien du moulin à papier sous l'Ancien Régime, les comptes rendus de visite de l'inspecteur des manufactures, Bertrand Carget, qui sont conservés donnent quelques renseignements. En 1755, il note : « *J'ai trouvé les réparations par moy désignées, l'année dernière, bien avancées : il ne reste à faire que peu de choses ; le fabricant m'a promis de les faire finir sans délai. J'ai examiné son papier qui m'a paru bien fabriqué, ses formes et autres dimensions en règle.* »<sup>38</sup> Par contre, en 1782, la papeterie est décrite « *en affreux désordre* » et n'ayant plus de fabricant depuis six mois : « *bâtiments, toit, étendoir, batteries, tout est hors d'œuvre* ». Quant aux papiers, ils sont « *sales et fumés* »<sup>39</sup>. Probablement ce moulin est-il remis en état avant que Jean Binos ne s'y installe.

On ignore si les Bergerot effectuent des travaux au moulin à papier qui est au chômage lors de leur acquisition. Le bail de 1862 signale que vont être aménagés une salle pour la préparation de papier dans l'intérieur de la papeterie, une salle pour le triage du chiffon aussi dans l'intérieur de la papeterie, et un toit pour couvrir la chaudière à colle. Est-ce à dire qu'antérieurement ces étapes de fabrication se réalisaient à l'écart, dans des apprentis, voire à ciel ouvert ?

De même, la maison d'habitation attenante à la papeterie, qui devait être arrangée convenablement en 1858 par Simon Tellier et Louis Régnier, est attribuée pour partie à Jean-Marie Saint-Pé en 1862, les propriétaires occupant le reste, avec escalier en commun. Les locataires bénéficient au rez-de-chaussée d'une cuisine et d'un chai qui communiquent et du dessous de l'escalier, une chambre au niveau du palier (entresol ou premier étage ?), et deux autres au-dessus des cuisines, en sus des lieux d'aisance et d'un jardin. Ce bâtiment lui aussi subit l'incendie de 1866 et, de ce fait, il est reconstruit l'année suivante, il n'est pas sûr qu'il ait dès lors beaucoup servi à des fabricants de papier, ni même qu'il ait adopté exactement la même emprise au sol ou que la distribution des pièces ait été identique.



**Fig. 3.**  
**Photo de la maison  
d'habitation aux  
alentours de 1960**

© coll. Christine  
Etchegoyhen

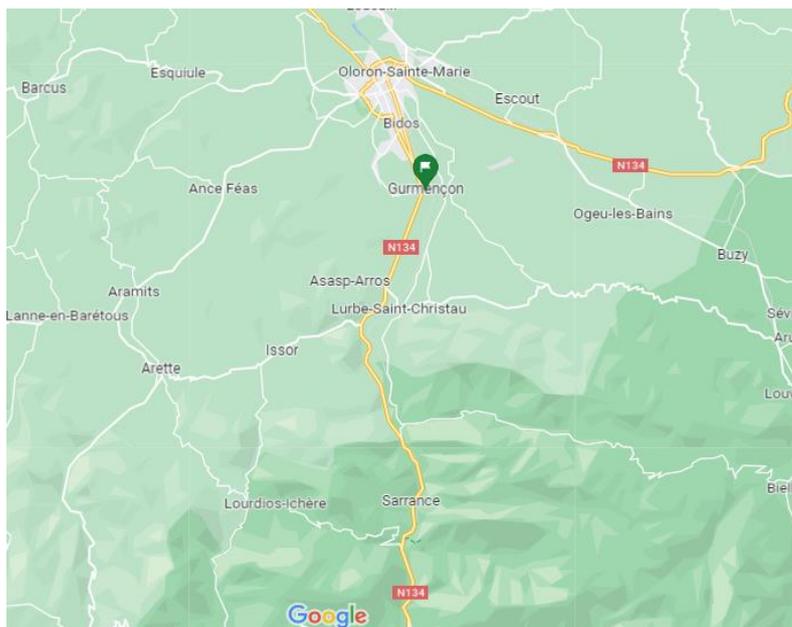
<sup>38</sup> Louis BATCAVE, « Documents sur l'industrie papetière en Béarn, 1755-1812 », Bulletin de la SSLA de Pau, 2<sup>ème</sup> série, t. 39, 1911, p.172.

<sup>39</sup> AD Gironde, C 1600.

## Du chiffon à la commercialisation des papiers

Dans cette partie ne sont pas reprises les étapes de la fabrication manuelle de la feuille à papier, souvent décrites, mais uniquement ce qui est spécifique à cette papeterie de Gurmençon. Aucun document ne mentionne précisément l'origine du chiffon et le nom de grossistes qui ont pu en fournir. Tout au plus sait-on que durant les années post-révolutionnaires,

l'arrondissement d'Oloron souffre d'une pénurie de matières premières liées, d'après l'enquête de 1812, au petit nombre de chiffonniers du secteur pour le récupérer. Il est probable que d'autres facteurs soient entrés en ligne de compte, telles que les exportations de chiffon à l'étranger malgré la loi qui les interdit, sans oublier leur rareté car les tissus sont usés au maximum avant d'être cédés aux colporteurs-chiffonniers contre quelques épingles.



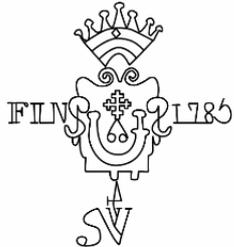
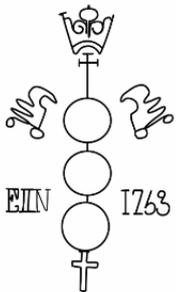
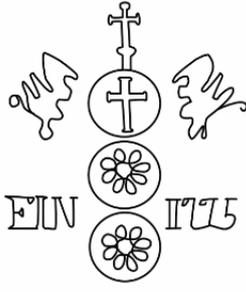
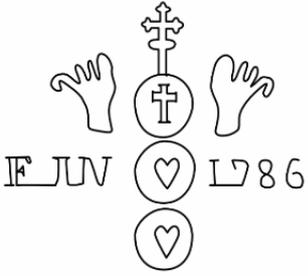
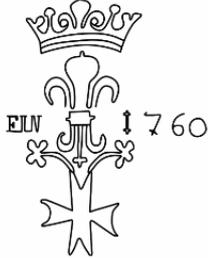
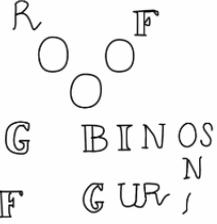
### Les filigranes

La réglementation de 1739 impose à chaque maître papetier d'inscrire en filigrane, à l'opposé du motif habituel l'initiale de son prénom, son nom en entier, la qualité du papier (fin, moyen ou bulle) et le nom de la province ; une veuve devait ajouter le mot « veuve ».

Les filigranes retrouvés pour cette papeterie concernent la période s'étalant d'avant 1739 aux alentours de 1800. Ils se trouvent essentiellement sur du papier dit *aux trois O* qui était la principale production de cette papeterie, comme celles des environs, puisque très demandée à l'exportation vers la péninsule ibérique durant cette période. Ces cercles, entourés de griffons stylisés ou de mains et surmontés d'une croix, parfois d'une couronne, sont tantôt vides, tantôt pourvus de cœur, de fleurs ou de croix. Un pendentif en forme de croix peut occasionnellement s'y ajouter.

Des motifs avec écu et fleurs de lys, plus sophistiqués, y figurent également. Nous n'avons pas encore découvert de papier produit à Gurmençon pendant la Révolution ou sous l'Empire, par contre du papier imprimé en Galice porte la contremarque R(épublique) F(rançaise) - G(uillaume) Binos F(rance) Gur(menço)n. Selon l'étude réalisée par les Espagnols, il aurait été fabriqué en 1800<sup>40</sup>. Or, à cette date, ce fabricant n'exerce plus à Gurmençon mais à Maslacq qu'il afferme depuis plus d'un an. Son successeur utilise-t-il une *forme* ancienne ? Ou bien Guillaume Binos a-t-il emporté ses formes avec lui ?

<sup>40</sup> BASANTA CAMPOS (José Luis) dir., *Marcas de agua en documentos de los archivos de Galicia*, siglo XIX, tomo VII et VIII, vol. Fundación Pedro Barié de la Maza, Conde Fenosa, 2002.

		
P M T B N	B A G U E T T E B E A R N	G M I R A N D E B E A R N
< 1738 – Pierre Montauban cloche couronnée	1777 – Bernard Raguette écu couronné (sur la contremarque en 1766, le R de Raguette a disparu)	1785 – Pierre Mirande cornet couronné (contremarque en de son père Grat Mirande)
		
J M O N T A U B A N B E A R N		J B I N O S B E A R N
1753 – Jean Montauban papier aux trois O	1775 – Grat Mirande papier aux 3 O	1786 – Jean Binos papier aux trois O
		
1760 – Bernard Raguette fleur de lis couronnée et croix		<1799 - Guillaume Binos F(rance) Gur(menç)on Papier aux trois O

**Fig. 4. Quelques filigranes de la papeterie de Gurmençon<sup>41</sup>**

<sup>41</sup> Les filigranes proviennent de documents conservés aux ADPA (C 279, C 644, E dépôt Gurmençon BB1 et 1F1, 3 E 1180, 55 J 14, 1 Q 492) et de documents conservés à la médiathèque d'Oloron, service patrimoine.

## Les sortes de papiers et leurs débouchés

Sous l’Ancien Régime, les variétés de papier produites dans cette région sont surtout connues grâce au bureau de contrôle de Bayonne chargé de vérifier la qualité de ceux qui transitent par cette ville et de les enregistrer.

	Nombre de rames <sup>42</sup>					
	1763	1767	1774	1775	1780	1781
Fleuret aux 3 O	120	144	1056 (E)	1080 (E)	980	1440 (E)
2 <sup>e</sup> sorte aux 3 O	-	-	384	744	336	-
Gros bon aux 3 O	-	-	72	129	594	-
Trace aux 3 O	98	-	432	534	371	467
Grand raisin blanc	-	-	-	-	-	-
Grand raisin trace	-	-	-	-	-	-
Papier à lettre	-	-	-	-	-	-
Papier cartier	66	-	-	-	-	-
<b>REVENU TOTAL</b>	<b>666<sup>1</sup> 4<sup>s</sup></b>	<b>432<sup>1</sup></b>	<b>6328<sup>1</sup> 16<sup>s</sup></b>	<b>8089<sup>1</sup> 10<sup>s</sup></b>	<b>5874<sup>1</sup> 8<sup>s</sup></b>	<b>8904<sup>1</sup> 8<sup>s</sup></b>

**Fig. 5. Type de papiers passés par le bureau de contrôle de Bayonne**

Destinations lorsqu’elles sont indiquées : E = Espagne

Les chiffres de ce tableau témoignent du faible nombre de rames gurménçonnaises parvenant à Bayonne en 1763 et 1767 : reflètent-ils réellement une très faible production, voire un arrêt de production suite à chômage de la fabrique ? Il est très probable qu’une partie de l’exportation s’effectue pour Gurménçon, comme à Oloron, Sarrance ou même Mirepeix, en franchissant les cols pyrénéens, d’autant que le village est situé au débouché de la vallée d’Aspe qui mène au Somport. L’inspecteur des manufactures déplore cette pratique. Il y voit le moyen d’écouler des marchandises de moindre valeur puisqu’il n’existe pas de bureau de contrôle sur le trajet<sup>43</sup>. En revanche, on assiste à une nette augmentation des envois en 1774 et les années suivantes avec une quasi-exclusivité de production de papier *aux trois O* de différentes qualités en direction de l’Espagne, mais aucune à destination du Portugal, du moins pour les années connues.

Suite aux guerres avec l’Espagne, en particulier durant les années postrévolutionnaires, les frontières se ferment aux productions béarnaises. A l’exception des papeteries de Mirepeix, Montaut et Bizanos qui « trouvent le débit de leur papier presque entier dans l’arrondissement de Pau même, dont elles ressortent »<sup>44</sup>, celles d’Oloron et des environs doivent chercher d’autres débouchés dans les départements circonvoisins. Toutefois, par la suite, elles semblent bénéficier d’une reprise conséquente, car un juge estime que le propriétaire de la papeterie de Sarrance, qui fait faillite en 1826, est bien le seul à éprouver des pertes à une époque « où tous les fabricans de papier ont fait des bénéfices certains »<sup>45</sup>.

<sup>42</sup> ADPA, C 283, C 44 et C 288 ; AD Gironde, C 1600.

<sup>43</sup> Louis BATCAVE, « Documents... » *op. cit.* p. 183.

<sup>44</sup> *ibid.*, p.189.

<sup>45</sup> ADPA, 3 U 2-59.

Il y a d'ailleurs tout lieu de croire que si les frères Bergerot achètent cette fabrique en 1850, c'est qu'ils l'estiment susceptible d'être rentable, et probablement davantage encore lorsqu'ils la mécanisent. Cependant, là également, les lacunes de la documentation écrite ne permettent pas de saisir quels sont alors la production et les débouchés, ni leurs fluctuations.

## Conclusion

Cette papeterie, à l'origine manuelle et édifée par un noble au tournant du XVII-XVIII<sup>e</sup> siècle sur un lieu où fonctionnent déjà un moulin à farine et des foulons, subit comme la plupart de celles de l'ouest de la chaîne pyrénéenne la crise du milieu du XIX<sup>e</sup> siècle. Malgré l'intervention de ses propriétaires pour la moderniser et accéder à une production industrielle, elle se trouve confrontée à des problèmes multiples dont celui du recrutement, puis à un incendie en 1864. Une tentative de changement de destination du site en filature se solde par un échec, et l'ensemble est vendu à Joseph Bourdeu, un tanneur, en 1905.

Cet industriel est à l'origine de sa reconversion en usine hydroélectrique vers 1910 et de la création de la *Société anonyme des forces motrices de Gurmençon* en 1927 dont il est le principal actionnaire. Celle-ci est ensuite acquise en 1929 par la *Société anonyme Le chocolat Rozan*, puis en 1962 par la famille Etchegoyhen, de Mauléon, qui l'exploite toujours comme cinq autres en Nouvelle Aquitaine. À Gurmençon, de nombreux travaux et aménagements ont été réalisés depuis pour augmenter sa production (élargissement du canal d'amenée d'eau, augmentation de la hauteur de la chute exploitable) et pour répondre à l'évolution de la réglementation environnementale concernant notamment la continuité écologique. Mais l'aventure de cette petite centrale hydroélectrique mériterait à elle seule une monographie.

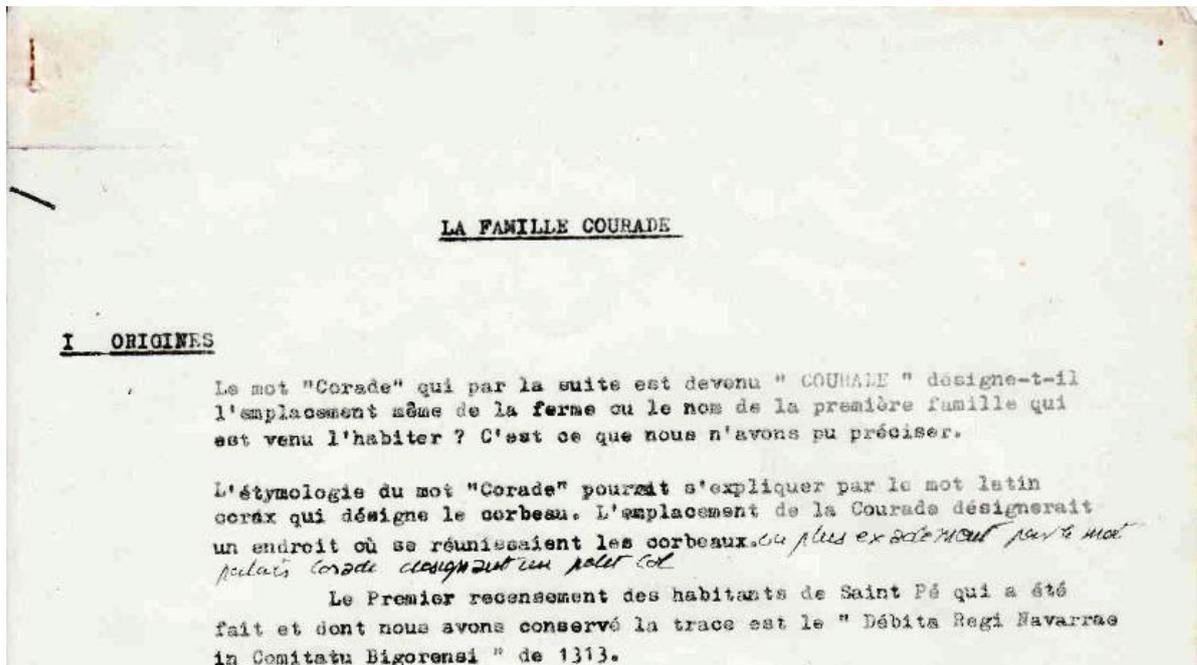


**Fig. 6. L'ancien site du moulin à farine et de la papeterie transformé en centrale hydro-électrique** © coll. Christine Etchegoyhen

# La famille Courade de Saint-Pé de Bigorre

Par Pierre POMÈS fils de Jean POMÈS de la quatrième génération des POMÈS COURADE

Anne-Marie Raynal et Marie-José Domecq



*Ce texte nous a été transmis par Anne-Marie Raynal, une de nos adhérentes. C'est un document tapé avec une ancienne machine à écrire. Le texte a été écrit à Saint-Pé Hautes-Pyrénées en juin 1959 il faisait partie de documents retrouvés dans une malle à la Courade. Bien que les faits se situent dans les Hautes-Pyrénées, il nous a semblé intéressant de le publier car il montre vraiment les difficultés qu'avaient les héritiers d'une maison pour conserver leur bien et les moyens qu'ils prenaient pour sauver leur bien. Nous avons recopié le texte tel qu'il est. Pierre Pomès était apparemment mal renseigné car il y a beaucoup d'erreurs notamment sur les dates et les âges, nous avons mis en notes les compléments ou corrections apportés par Mme Raynal. MJD*

## Origines

Le mot « Corade » qui par la suite est devenu « Courade » désigne-t-il l'emplacement même de la ferme ou le nom de la première famille qui est venue l'habiter ? C'est ce que nous n'avons pas pu préciser.

L'étymologie du mot « Corade » pourrait s'expliquer par le mot latin « corax » qui désigne le corbeau. L'emplacement de la Courade désignerait un endroit où se réunissaient les corbeaux, ou bien plus vraisemblablement par le mot patois corade qui désignait un petit col<sup>(1)</sup>.

Le premier recensement des habitants de Saint-Pé qui a été fait et dont nous avons conservé la trace est le « Dabita Regi Navarrae in Comitatu Bigorensi » de 1313. Ce registre ne mentionne aucun nom de famille du nom de Corade ou pouvant le rappeler. Par contre, nous trouvons un Guillemmus Sans DE NICHOLAO. Or la famille NICOLAU a occupé la ferme de LA COURADE pendant les XV<sup>ème</sup>, XVI<sup>ème</sup>, XVII<sup>ème</sup> et une partie du XVIII<sup>ème</sup> siècle. Si donc, comme il est logique de le supposer le nom de CORADE est celui de la première famille qui a occupé le domaine, son installation est antérieure à 1313. En supposant que le Guillemmus NICHOLAO que mentionne le « Debita Regi » de 1313 soit le premier représentant de la famille Nicholao, donc gendre de Corade,

l'installation de la famille Corade remonterait au plus tard aux environs de 1250, c'est-à-dire au moment de la construction même des premières maisons de Saint-Pé autour du monastère et sur la place.

Cela est d'autant plus plausible que le chef de la famille CORADE, ou tout le moins le premier occupant de ce domaine était un transporteur de chaux qui faisait des charrois entre Bagnères, le nord du département et le Gers. C'est au cours d'un de ses voyages qu'il repéra le coin de Saint-Pé et vint s'y installer. Peut-être même vint-il au monastère livrer sa marchandise et reçut-il en paiement le droit de s'établir à la Courade ? (2)

(1) *Pierre Pomès explique que l'étymologie du mot corade peut avoir pour origine le mot latin corax, Le mot corax se traduit bien par corbeau mais ce n'est pas le volatile mais une machine de guerre. Le corbeau, l'oiseau, se dit corvus en latin. Donc cette étymologie n'est pas bonne. Il parle ensuite du mot patois corade. Dans le dictionnaire du béarnais et du gascon modernes de Simin Palay ; on ne trouve pas le mot corade mais on trouve le mot courade dont voici les diverses significations :*

*1-Lacet de chasse au lièvre*

*2-Poumon de bêtes, fressure. Il peut être utilisé en plaisantant pour des personnes « Aquét qu'a courade » « celui-ci a de l'estomac, du pectus »*

*3-col, petit passage en montagne, petit vallon (Mme Raynal nous dit que la maison n'est pas sur un col)*

*4-On peut parler d'une paire de bêtes attelées, coup de collier*

*Dans ce même dictionnaire, le mot coura avec lequel est formé celui de courade désigne un collier de bois, souvent en forme de fer à cheval qui se ferme par une cheville. Ce nom de maison peut peut-être faire référence au lieu où est implantée cette maison à savoir un petit col ou un lieu où l'on fabriquait des colliers en bois. Toujours dans ce même dictionnaire, on trouve aussi le mot corà qui désigne un vésicatoire fait avec de l'euphorbe. La maison pouvait aussi être implantée sur un terrain propice à la pousse de cette plante. MJD*

(2) *La maison se situe aussi sur le chemin de Compostelle AMR*

## La famille Corade NICHOLAO au XIV<sup>ème</sup> et XV<sup>ème</sup> siècle

En 1313, le « Debita Regi Navarrae » signale le nom de chef de famille parmi les 240 qui habitaient Saint-Pé : Guillemus Sans de Nicholao. Il faut ensuite attendre le Censier de Bigorre de 1429, plus explicite que le « Debita Regi Navarrae » de 1313, pour retrouver la trace de cette famille.



Voici quel était le chef de famille habitant la Courade :

**Johan de NICHOLAO**, qui possède une maison, une grange, une cour, un jardin et 20 journaux de terre. Il est tenu de payer trois deniers Morlas au Comte de Bigorre représentant le Roi et à l'abbé de Saint-Pé 13 deniers Morlas, 11 asses Congues de Sivade et une poule. Plus aux Monges per hobit IIII te S VI d jaques Plus au Chapelain de la confrairie Blanche de Saint-Marc, IIII te blancs

## **La famille Courade NICOLAU au XV<sup>ème</sup>, XVI<sup>ème</sup>, XVII<sup>ème</sup> siècle.**

Un acte des 4 et 6 février 1492 sur une sentence arbitrale prononcée sur le territoire du « Content » partie de la forêt du Mourles disputée par Saint-Pé et Montaut, par les Sénéchaux de Béarn et de Bigorre cite parmi les représentants de la ville de Saint-Pé et riverains du territoire en litige : Arnauld de NICOLAU.

Le dénombrement des biens possédés en Bigorre par les religieux du monastère de Saint-Pé fourni par Jean BONNADE, leur syndic devant Jacques DE FOIX évêque de Lescar le 4 octobre 1541, cite : « Guillem DE NICOLAU dont la maison n'est imposée que pour la moitié de sa place soit : VI ard ».

Les 26 avril et 18 octobre 1582 une transaction fut passée entre Saint-Pé Batsurguere au sujet de la propriété de la montagne des Pernes et le droit de pacage dans cette montagne. Parmi les syndics de la ville de Saint-Pé et dans le quartier des Serres figure Guillaume NICOLAU. Il s'agit certainement de la même personne que celle citée dans le dénombrement de 1541.

Enfin, le règlement pour l'exploitation des bois communaux du 2 février 1594 cite parmi les habitants de Saint-Pé et toujours dans le quartier des Serres : Berdollet DE NICOLAU. Il doit s'agir certainement du fils de Guillaume mort entre les deux actes et qui lui a succédé à la ferme.

Un nouvel accord ayant été décidé sur de nouvelles bases entre les religieux de Saint-Pé et les habitants, un syndicat des habitants de Saint-Pé fut nommé pour aider à la composition de ce livre de la « Réformation ». Berdolet de NICOLAU DICT CORADE figurait parmi les syndics de 1609. Ce livre de la Réformation de 1609, cite : « Berdollet de NICOLAU DICT CORADE ainsi qu'a déclaré Mariette DE LAHORE, sa femme, étant malade, a reconnu être redevable au Roy, Comte de Bigorre pour raison de droit de fouage, trois liards. Plus a reconnu devoir de fief annuel aux sieurs abbés et religieux pour sa maison et jardin, une traicte ou trainée de bois à chauffer qu'il est tenu de faire pour environ la feste de Noël. »

Ce Berdollet NICOLAU fut consul de Serres en 1606, 1612, 1616, et 1621. Jean de NICOLAU CORADE son fils lui succéda à la ferme après sa mort survenue entre 1622 et 1637.

Jean NICOLAU fut consul en 1637, 1641, 1643 et 1650. Il mourut le 10 juin 1672. Jean NICOLAU DICT COURADE fut inhumé sur le soir tard au cimetière du haut qui regarde la grand place <sup>(3)</sup>

(Extrait du registre paroissial). Il eut plusieurs enfants dont certains moururent jeunes : Marie le 25 octobre 1662, Jeanne le 15 juin 1663, Jean le 21 décembre 1671.

*(3) Anne Marie Raynal a retrouvé l'emplacement MJD*

## **Les familles NICOLAU COURADE et Penen Courade au XVIII<sup>ème</sup> siècle**

Nous ne connaissons rien du fils de Jean NICOLAU qui lui a succédé à la Courade, et il nous faut attendre 1726 pour retrouver sa descendance. Au XVII<sup>ème</sup> siècle, la famille Nicolau était aisée et estimée, mais le début du XVIII<sup>ème</sup> siècle va être dur pour la famille.

Jean NICOLAU, petit fils de Jean NICOLAU de 1637, se marie en 1726. Il eut six enfants mais nous ne gardons trace que de trois : Marianne l'aînée succèdera à son père à la Courade, une fille mariée chez LABARRÈRE au « Pet det Caillac ». La descendance de cette famille est représentée par la famille SUBERBIELLE. Les LABARRÈRE sont les ancêtres de la famille LA PLUME parents maternels des SUPERBIELLE), une autre fille mariée à CAOUBURE. Jean NICOLAU mourut en 1777. Il commit plusieurs délits dans le bois du Mourles, chasse, coupes de bois, etc... qui le mirent en procès avec l'administration royale. Condamné à diverses amendes, il ne les paye pas. Sa fille va se trouver en difficulté plus tard. Avec lui finit le nom de Nicolau.

Marianne, fille aînée de Jean, épouse en 1756 Pierre PENEN. La dot de Pierre permet à la famille de donner un acompte à l'administration royale mais ils ne peuvent se libérer complètement. Le ménage a trois enfants : Jacques l'aîné qui va rester à Courade, Jean dont nous ne connaissons rien, Pierre qui s'établit à Coarrazze. Mais en 1783, Marianne devint veuve. En 1784, elle se remarie avec Joachim CABAYÉ de Vieusac qui était domestique à la ferme. De ce nouveau mariage naquirent deux filles<sup>(4)</sup> qui d'ailleurs ne porteront pas le nom de Cabayé mais celui de Penen<sup>(5)</sup>. Nous verrons en effet plus loin que Jacques héritier de Marianne chassera son parâtre à la mort de sa mère et ce fut lui qui éleva ses demi-sœurs. Marie, l'aînée, se maria à Saint-Pé et Jeanne épousa un forgeron de Bosdarros et s'établit à la ferme de Laouca dans ce village. Ce forgeron se déplaçait dans les campagnes pour son métier. Il vint à la Courade et fit entre autres chose une vis de pressoir. C'est au cours de ses travaux qu'il connut Jeanne et l'épousa.

Cependant, la situation de la ferme devenait de plus en plus critique ; L'administration, lasse d'attendre le règlement des amendes décide de faire vendre la ferme. Les actes de vente sont apposés sur la porte de l'église à Saint-Pé et sur la porte de la Courade. Nous sommes en 1789 et Jacques le fils aîné de Marianne a 17 ans<sup>(6)</sup>. Pour éviter la saisie, Marianne marie son fils à Claire BERDOU âgée à l'époque de 36 ans<sup>(7)</sup>. Elle apporte 4 000 livres de dot, cette somme va permettre de désintéresser l'administration, du moins en partie. D'ailleurs, en France, le régime chancelle, la Révolution est commencée.

*(4) et un garçon né en 1790*

*(5) cette affirmation est inexacte tous les enfants Cavayé ont porté ce nom*

*(6) en réalité il avait 19 ans*

*(7) en réalité elle avait 30 ans*

## **La famille Penen Courade, 2<sup>ème</sup> génération**

Jacques PENEN est né en 1772<sup>(8)</sup>. Il épousa le 15 juillet 1789<sup>(9)</sup> Claire BERDOU DICTE ESCALE âgée de 36 ans<sup>(10)</sup>. Elle apporta 4 000 livres de dot et cet argent évita à la ferme Courade d'être saisie. Jacques PENEN mourut en 1851<sup>(11)</sup> et sa femme Claire en 1838<sup>(12)</sup>. Ils n'eurent qu'une fille Marioune<sup>(13)</sup>, Ce fut le dernier représentant du nom de Penen à la Courade.

Nous avons vu comment la dot de Claire BERDOU sauva la Courade. Marianne laissa donc tous ses biens à son fils Jacques ne demandant pour elle et pour son mari qu'une rente ou les soins. Tant qu'elle vécut ses enfants ne contestèrent pas ses volontés et aussi bien Jacques que ses deux frères ne réclamèrent rien. Marianne était une maîtresse

femme qui en imposait à tous. Bien qu'âgée d'une soixantaine d'années pendant la période révolutionnaire, elle n'hésitait pas à descendre à Saint-Pé danser la Carmagnole autour de l'arbre de la liberté qui venait d'être planté. Marianne n'aimait pas l'ancien régime qui selon elle avait été sur le point de l'exproprier. Au moment de la construction de la maison en 1795, elle témoigna d'un sang-froid admirable pour sauver deux déserteurs qui y travaillaient. Sur une dénonce, les gendarmes et gardes nationaux de Saint-Pé vinrent cerner la ferme un soir pour arrêter ces déserteurs. Mais ils prenaient la précaution de dormir tous les soirs hors de la ferme. L'un couchait près d'un chêne dans le champ face sud à la maison, l'autre près de la fontaine du lavoir. Quand la famille s'aperçut ce soir-là que la maison était cernée, Marianne sortit par l'imposte qui se trouve dans la cuisine côté nord. Elle s'était munie d'une cruche, et les soldats l'ayant aperçue, elle leur déclara qu'elle allait chercher de l'eau. Les soldats insistant pour l'accompagner, elle se mit à crier fort qu'elle connaissait parfaitement le chemin et qu'elle n'avait pas besoin d'escorte. Les déserteurs, ainsi avertis, s'enfuirent et on ne les revit jamais plus. Marianne mourut en 1798<sup>(14)</sup>.



*Photo : La Courade en 1984*

(8) en réalité 1772

(9) plutôt en 1790

(10) elle avait 30 ans et non 36

(11) il mourut en 1846

(12) elle mourut en 1829

(13) ils eurent quatre enfants : Marie en 1794, Joachine en 1791, Marioune Jeanne en 1797 et Pierre en 1800

(14) elle mourut en 1793

Dès la mort de Marianne vont commencer les difficultés pour la Courade. Les deux frères de Jacques, Pierre et Jean réclament leur part sur l'héritage maternel. Les pièces de ce procès sont intéressantes à consulter car elles donnent des précisions sur ce qu'était l'habitation de la Courade en 1789.

Jacques, en effet, rétorque à ses frères qu'ils n'ont aucun droit sur la maison car d'une part c'est la dot de sa femme qui a permis à sa mère de conserver la propriété, et d'autre part, c'est lui qui a construit la maison actuelle. En 1789, il n'y avait qu'une maison en chaume avec sol en terre battue, une grange et un jardin. Cette maison se trouvait sur l'emplacement de la nouvelle grange.

En 1795, Jacques fit bâtir sur l'emplacement actuel une maison à rez-de-chaussée avec une seule pièce, la cuisine actuelle, l'encadrement en pierres des fenêtres fut fait par les déserteurs dont nous avons relaté plus haut l'histoire. En 1798, Jacques agrandit la maison et fit faire, à la suite de la cuisine, la grande chambre du rez-de-chaussée.

Pierre et Jean furent déboutés de leur demande mais ce procès avait coûté pas mal d'argent à Jacques. Il dura jusqu'en 1838. Il se trouvait d'ailleurs en difficulté avec son parâtre. A la mort de sa mère Marianne, il l'avait mis à la porte de la Courade. Joachim CABAYÉ<sup>(15)</sup> lui intenta un procès, et en 1815, Jacques fut condamné par le tribunal de Lourdes à verser à Joachin une rente de 70 livres par an. À tous ces ennuis s'ajoutèrent les frais occasionnés par le mariage de ses demi-sœurs dont il avait accepté la charge.

Sans argent, il fut sur le point de vendre la propriété mais se décida à emprunter à Labatut.

*(15) Pierre écrit Cabayé mais le nom est Cavayé. En béarn, et sans doute en Bigorre aussi, le v et le b sont équivalents*

## **La famille POMÈS COURADE, 1<sup>ère</sup> génération**

Marianne PENEN épouse en 1810 Baptiste POMÈS BORDEDEBAT de Montaut. Le père de ce Baptiste originaire de Montaut était parent aux BORDEDEBAT de Garaison par sa femme. Il s'était marié en effet à Saint-Pé à la ferme Borde de bat d'où son second nom. Il mourut en 1863. Ils auront 5 enfants<sup>(16)</sup> :

- **Jacques Michel** héritier de la ferme La Courade ;
- **Baptiste** qui se marie avec une ESCALE qui habitait la ferme Oncoignour. Son fils **Jean-Marie** se maria et prit la ferme de La Clotte. Première suite d'une omission de l'officier d'état civil qui enregistre son nom lors de sa naissance il perdit le nom de Pomès pour ne conserver que celui de Bordedeбат ;
- **Jacquette** qui épouse HABARROU de Montaut. Entre autres enfants de ce ménage signalons deux prêtres, Frédéric et Aimé. Un troisième garçon se nommait Christian ;
- **Fleurine**, mariée à COURADE BONTAN, eut trois enfants<sup>(17)</sup> : Marie mère de Fleurine, Anne mère de Marcolle et Madeleine ? habitant Bordeaux, et Antoine ;
- **Jacques François** était un peu simple d'esprit. On le marie à une bonne de la Courade, Marie GEZ. Il reçut en dot une grange et six journaux de terre à Peyrouse que ses parents avaient achetés. A cette époque-là il y a des landes à Peyrouse et la municipalité permettait à ceux qui avaient un foyer ou une cheminée dans cet endroit de faire pacager leur troupeau de brebis gratuitement. Le fils de Jacques François, Edouard, marié à Marie Clotilde PÉRICOU, eut 11 enfants.  
**Baptiste POMÈS** fit construire une grange et y fit une cheminée mais l'année d'après ces landes se vendirent en lots et La Courade achète 6 journaux.

*(16) ils ont eu non pas 5 mais 7 enfants*

*(17) ces informations sont inexactes, ils n'ont pas eu 3 enfants mais 4 qui sont : Antoine, Jeanne, Antonie et Marie Louise*

## **La famille POMÈS COURADE deuxième génération**

Jacques Michel fils aîné de Baptiste épouse en 1844 Anne LAVIGNE. Ils eurent 5 ou 6 enfants mais tous moururent jeunes. Seul survécut Omer. La situation restait précaire à la Courade car l'emprunt contracté vis-à-vis de LABATUT par Jacques PENEN n'était pas remboursé. Bien mieux, Jacques POMÈS se trouva dans l'impossibilité de payer les intérêts. La famille LABATUT mit l'affaire dans les mains d'un notaire, POMÈS CAZALOT de Saint-Pé, et Jacques est déclaré en faillite. Le tribunal accorda un sursis d'un an à Jacques pour se libérer de sa dette faute de quoi la propriété serait vendue. Reprenant l'exemple de Marianne PENEN qui près d'un siècle plus tôt avait sauvé la Courade en mariant son fils Jacques à une riche héritière, Jacques POMÈS maria son fils Omer à Madeleine LACRAMPE QUINTA qui habitait la riche propriété de Pou. La Courade est sauvée pour la seconde fois par une bru. Cela se passait en 1876-1878

## La famille POMÈS COURADE troisième génération

Omer épouse donc **Madeleine LACRAMPE QUINTA** en 1878. **Omer** meurt en 1933 et son épouse en 1930. De ce mariage il y eut 11 enfants :

- **Anna** née en 1879 épousa Jean-Pierre COETRAINE DE RIEULHES ferme Cassadou. Après être restés quelques temps employés dans un château près de Pau, ils achetèrent la ferme Bourdila au pied de La Courade et eurent trois enfants.
- **Marie** mariée à Paul SANGUINET
- **Omer** marié à Peyrouse à Agnès
- **Antoine** marié à Georgette SEP de la ferme Penen où il s'établit
- **Antoine** né en 1881 revint de la guerre trépanné, resta à La Courade et mourut en 1933
- **Marie** née en 1883 épouse Jean Marie CARRAZE originaire de la ferme Noura à Saint-Pé. Ils partirent à Paris et après la guerre en 1920 s'établirent à Crocq dans la Creuse où ils créèrent une ligne d'autobus. Marie mourut en 1935. Un enfant est né de ce mariage.
- **Bernard** né en 1885 est mort à Paris durant son service militaire en 1908.
- **Pierre** né en 1887 héritier de la ferme
- **Jean** né en 1889 marié à Jeanne ABADIE de Saint-Pé en 1920. Il s'est engagé dans la Garde Républicaine de Paris où il a habité jusqu'en 1928. Réformé pour blessures de guerre il quitte la Garde Républicaine et vient s'établir à Saint-Pé dans la maison maternelle de Jeanne ABADIE et tous deux fondent une industrie de bonneterie. Elle compte en 1959 cinquante employés. Quatre enfants sont nés de ce mariage : Pierre marié à Laure PY de Saint-Pé ; Andrée mariée à Jean ABADIE d'Omex ; Yvette mariée à Pierre Thomas de Lourdes ; et Marie mariée à Jean PRAT de Saint-Pé
- **Marguerite** née en 1891 mariée à son cousin germain Bernard LACRAMPE DE RIEULHÈS. D'abord établis à Paris, ils se fixent à Crocq dans la Creuse en 1920 avec le ménage CARRASÉ. Ils établissent un hôtel et fondent une ligne de transports en commun. Une fille de ce mariage : Odette mariée à Raymond GARNET de Guéret.
- **Henri** né en 1895 marié à Marie Salvat de Peyrouse. Ils s'établissent dans la ferme occupée par la famille de son épouse dite de Bégorre. Trois enfants de ce mariage : Madeleine mariée à Henri ESCOT de Peyrouse ; Joseph marié à Solange d'ASTUGUE, il reste à la ferme Bégorre ; Pierre marié à Hélène de PARÉAC cousine de Solange
- **Jeanne** née en 1897 mariée à Aristide MARRACQ de Lamarque. Ils s'établissent à Paris où Aristide s'est engagé dans la Garde Républicaine. A sa retraite ils restent à Paris. Une fille de ce ménage Juliette, célibataire<sup>(18)</sup>, est revenue en Bigorre.
- **Joseph** né en 1902 et décédé de la méningite à 5 ans.

**Omer** fit hausser d'un étage la maison d'habitation en 1906. Déjà en 1903 il avait recouvert la grange. La ferme La Courade est à nouveau prospère et toute gêne écartée.

*(18) Juliette est restée célibataire*

## La famille POMÈS COURADE quatrième génération

**Pierre** né en 1887, héritier de la ferme se marie en 1921 avec Léonie ARRASSUS qui habitait la ferme La Ribere à côté de Bourdila, au pied de la propriété de La Courade. Léonie meurt jeune en 1955 à l'âge de 55 ans. Pierre bâtit une nouvelle grange en 1937

sur le côté ouest de la cour et plus tard, en 1950, il agrandit la maison en ajoutant une pièce qui sert actuellement de cuisine en prolongement ouest de la maison qui existait déjà.

Ils eurent cinq enfants :

- **Omer** né en 1922 reste l'héritier de la maison<sup>(19)</sup>
- **Marie** née en 1929 épouse Romain CASSOU de Barlest en 1950 et s'établit chez son mari à Barlest. Ils ont en 1959 deux enfants : Claude né le 3 août 1951 et Christiane née en 1953.
- **Anna** née en 1925, épouse le même jour que son frère Omer, Auguste CASSOU de Barlest, frère de Romain mari de sa sœur et d'Yvonne épouse d'Omer. Ils s'établissent à Barlest où ils exploitent un élevage de porcs. En septembre 1956, elle meurt des suites d'un accident de voiture. Le ménage n'avait pas d'enfants.
- **Jean** né en 1926, épouse Marie DOMEK et s'établit à Loubajac dans la ferme qu'occupe son épouse avec ses parents. Ils ont deux enfants : Danielle née en 1957 et Nicole née en 1958.
- **Antoine** né en 1928, épouse Agnès Angèle PEYRET en octobre 1953. Ils s'établissent à Lourdes comme marchand primeur en gros. Ils ont deux enfants en 1959 : Pierre né en 1955 et Philippe né en 1959.
- **Odette** née en 1937, célibataire en juin 1959



(19) il est décédé en 2017. Sa fille Janine reprend La Courade. C'est la fin des Pomes-Bordedebat

Photo : La Courade en 1994

## La famille POMÈS COURADE cinquième génération

**Omer** fils de Pierre, né en 1922, épouse en 1951 Yvonne CASSOU, sœur de Romain époux de sa sœur Marie et d'Auguste mari de sa sœur Anna. Il reste à la ferme de La Courade. En 1959, il a deux filles<sup>(20)</sup>, le nom de Pomès va-t-il se perdre à La Courade ? Françoise née en 1952 et Janine née en 1955.

(20) Pas 2 filles mais 4 : Françoise, Janine, Annie et Marie-Pierre

### **Précisions d'Anne Marie Raynal**

*Je connais l'origine pour moi, c'est Douménique BORDEDEBAT qui serait né en 1681 et décédé à Saint-Pé en 1759. Son fils Jean épouse en 1745 Jeanne PASQUINE de Montaut et leur descendance porte le nom de BORDEDEBAT à l'exception de Dominique qui est dit POMMES BORDEDEBAT, il épouse Jeanne BATANÉ de Vieusac, des bourgeois. Les trois premiers de leurs enfants seront des BORDEDEBAT et les autres des POMES BORDEDEBAT. Au cours des années 1800, il y a eu plusieurs jugements pour reprendre le nom BORDEDEBAT.*

*En ce qui concerne Jacques François POMES BORDEDEBAT, les écrits de Pierre sont à vérifier. Mon arrière grand père était indigent en 1882 à Lourdes, il habitait les fonds*

communs, et est mort à l'hospice de Saint-Pé en 1915. Je recherche actuellement où mon grand-père a été placé au décès de sa mère, Marie GEZ en 1882. Les deux filles ont été admises à l'orphelinat route de Pau à Lourdes qui n'accueillait que des filles.

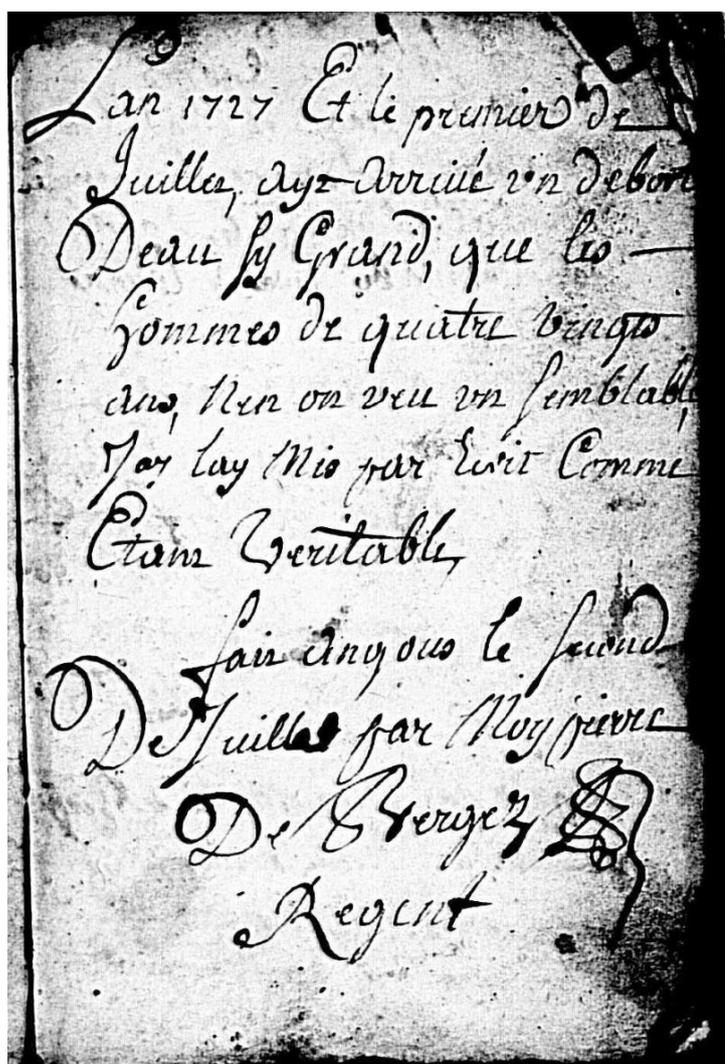
Les photos de La Courade à Saint-Pé (65) nous ont été fournies par la propriétaire actuelle de cette maison, Janine Carlados née Pomes-Bordedebat

## « Débord d'eau » et « flo du ciel »

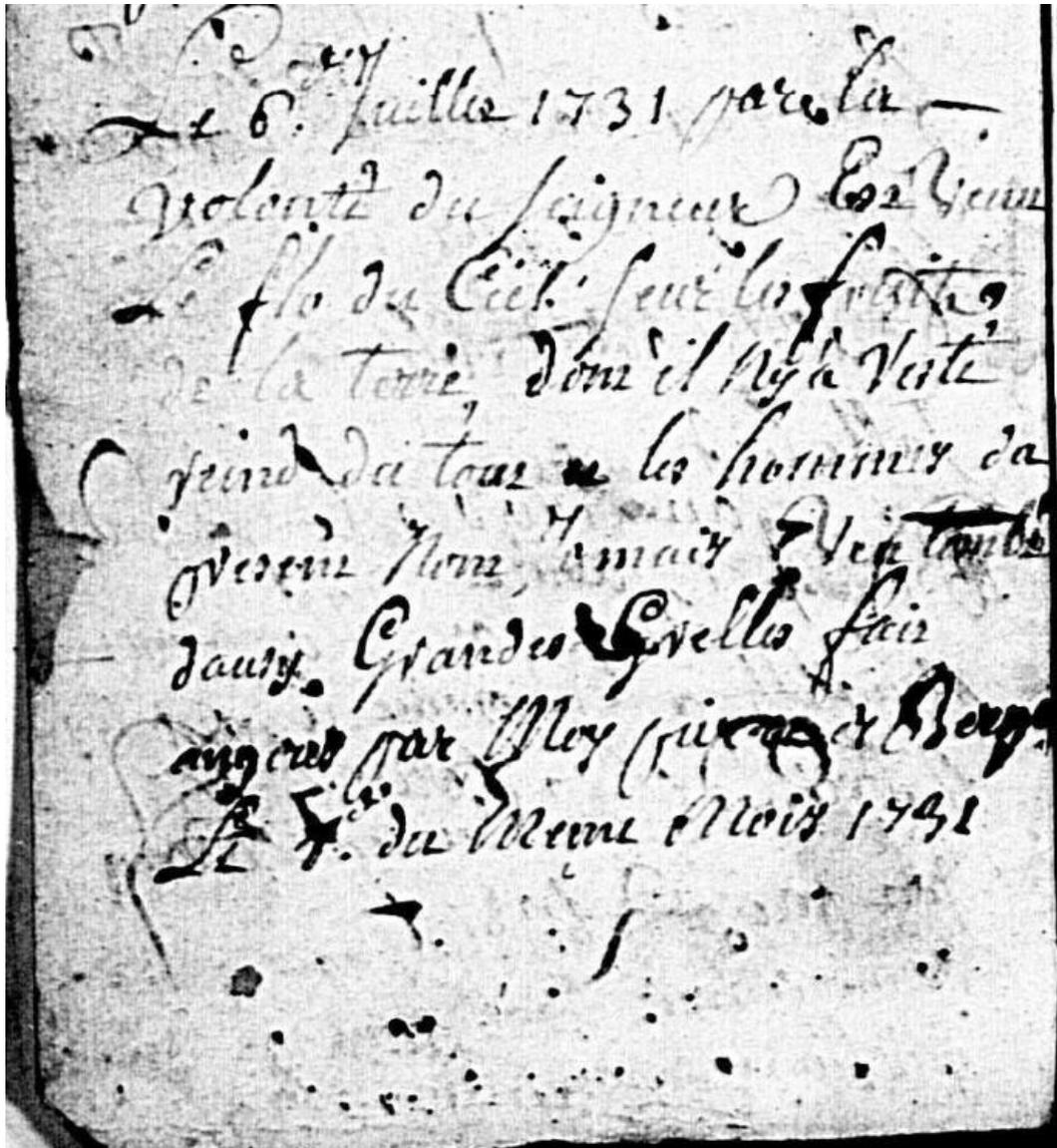
Jean Louis HIPPOLYTE

À l'heure où l'humanité presque entière s'interroge sur le dérèglement climatique et ses conséquences potentiellement dangereuses pour nos vies et celles de nos successeurs, force est de constater qu'avant la révolution industrielle et l'avènement des sociétés de consommation, certains épisodes météorologiques hors du commun se manifestaient.

Les deux mentions faites par le curé d'Angous (64) le 1<sup>er</sup> juillet 1727 et le 6 juillet 1731, dans le registre paroissial de l'état civil, en sont l'illustration.



Deux observations peuvent être faites sur ces mentions, la première montre qu'en l'absence de statistiques officielles, à l'époque, le vécu des hommes (et femmes) d'un âge avancé était une référence. La deuxième est que par le simple fait que nous sommes là pour les évoquer, l'humanité est capable de survivre à ces événements critiques, ceci à condition d'adapter nos modes de vie...



Source relative aux deux images : [earchives.le64](#)

Registre paroissial de la commune d'Angous - 1726/1732 pages 21 et 22 sur 22

# Quelques métiers anciens

Georges Péron

Dans mon fichier des matricules des soldats du 64 ayant servi lors du Premier Empire et dans mes recherches personnelles, j'ai relevé quelques métiers qui méritent une petite explication.

NUMÉROS D'ENREGISTREMENT ET SIGNALEMENTS des SOUS-OFFICIERS ET SOLDATS.	DATES de l'arrivée des Recrues au Corps, LEUR QUALITÉ, LEUR DERNIER DOMICILE, ET LEUR PROFESSION.	NUMÉROS des BATAILLONS ou Escadrons, et des Compagnies.	GRADES, et DATES DES NOMINATIONS à ces grades; ACTIONS D'ÉCLAT, et BREVETS D'HONNEUR.	DATES ET MOTIFS DE SORTIE DU CORPS. DÉCÈS. SERVICES ANTÉRIEURS, BLESSURES, ET CAMPAGNES DE GUERRE.
N.° 14936 Pierre fils de Pierre et de Jeanne Duroumeil né le 17 <sup>o</sup> 1793 à Poulney canton d'Albignac département d'Essonne taille d'un mètre 56 centimètres, visage oval front petit yeux gris nez bas bouche moyenne menton ras cheveux et sourcils gris marques particulières	Arrivé au Corps le 10 <sup>o</sup> 1813 enrôlé volontaire incorporé, venant d'Albignac conscrit de l'an 1813 remplaçant un conscrit de l'an du département d'Essonne compris sur la liste de désignation du canton d'Albignac sous le N.° 68 son dernier domicile était à Poulney département d'Essonne profession d'ouvrier	1 <sup>o</sup> Nat <sup>o</sup> 6 <sup>o</sup> Comp <sup>o</sup>	Foulonnier Volontaire le 28 <sup>o</sup> 1813.	à l'issue de la campagne de 1814. rayé de la liste le 16 <sup>o</sup> juillet suivant

**Foulonnier ou foulon** : Artisan qui fait passer les draps (les foules) dans des cylindres métalliques pour les comprimer et les rendre plus serrés.

N.° 8133 Laffore Jean (dit Boulay) fils de Jean et de Marie Médala né le 28 <sup>o</sup> 1791 à Arudy canton d'Arudy département d'Hautes Pyrénées taille d'un mètre 67 centimètres, visage oval front couvert yeux bleus nez plat bouche ord <sup>re</sup> menton gras cheveux et sourcils bruns marques particulières	Arrivé au Corps le 20 mai 1811 enrôlé volontaire incorporé, venant d'Arudy conscrit de l'an 1811 remplaçant un conscrit de l'an du département d'Hautes Pyrénées compris sur la liste de désignation du canton d'Arudy sous le N.° 16 son dernier domicile était à Arudy département d'Hautes Pyrénées profession <u>Tamiseur</u>	1 <sup>o</sup> 3 <sup>o</sup> 2 <sup>o</sup> 6 <sup>o</sup> 1813		
---	---	---	--	--

**Tamiseur** : Personne qui dans une verrerie prépare et tamise ce qui sert à fondre la matière du verre.

particuliers	profession <i>Commerçante</i>	
N.° 8367	Arrivé au Corps le 16 Decembre 1809	<i>J. B. J. Camp</i>
(prénoms) <i>Jean Baptiste</i>	enrôlé volontaire	
filz de <i>Jean</i> et	incorporé, venant de la 14 <sup>e</sup> D <sup>e</sup> 1809	
de <i>Jeanne</i> née au village de le 2 <sup>e</sup> 1790.	conscriit de l'an 1810.	
à <i>Cyprien</i> canton de la <i>Partie Clairon</i>	remplaçant un conscrit de l'an	
département des <i>Dalles Pyrénées</i> .	du département d	
taille d'un mètre 62 centimètres,	compris sur la liste de désignation du canton	
visage <i>Rouge</i> front <i>large</i> yeux <i>gris</i>	de la <i>Partie Clairon</i> sous le N.° 99.	
nez <i>Prom</i> bouche <i>large</i> menton <i>roule</i>	son dernier domicile était à	
cheveux <i>de</i> sourcils <i>de</i> marques	département d	
particuliers	profession <i>Duranguier</i>	

**Duranguier ou lainier** : Marchand de laine ou ouvrier en laine.

SOUS-OFFICIERS ET SOLDATS.	LEUR DERNIER DOMICILE, ET LEUR PROFESSION.	et des Compagnies.
N.° 14991	Arrivé au Corps le 15 <sup>e</sup> 1813	<i>1<sup>er</sup> bat<sup>on</sup> 2<sup>e</sup> Comp<sup>agnie</sup></i>
<i>Pascal</i>	enrôlé volontaire	
filz de <i>Jean</i> et	incorporé, venant de la 17 <sup>e</sup> D <sup>e</sup> <i>Deligne</i>	
de <i>Jeanne</i> née le 1 <sup>er</sup> 1793	conscriit de l'an 1804	
à <i>Juzurruen</i> canton d' <i>Juzurruen</i>	remplaçant un conscrit de l'an	
département d' <i>Dalles Pyrénées</i>	du département d	
taille d'un mètre 16 centimètres,	compris sur la liste de désignation du canton	
visage <i>brun</i> front <i>étroit</i> yeux <i>gris</i>	d' <i>Juzurruen</i> sous le N.° 35	
nez <i>brun</i> bouche <i>grande</i> menton <i>relevé</i>	son dernier domicile était à <i>Juzurruen</i>	
cheveux <i>de</i> sourcils <i>de</i> marques	département d' <i>Dalles Pyrénées</i>	
particuliers	profession d' <i>Taillandier</i>	

**Taillandier** : Forgeron spécialisé dans la fabrication et la réparation des outils taillants tels que haches, serpes, faux, pelles, bèches, pioches ...plus particulièrement utilisés en agriculture. Par extension, fabricant d'outils en fer.

particuliers	profession <i>Fondeur</i>	
N.° 818	Arrivé au Corps le	<i>ancien a la suite</i>
(prénoms) <i>Jean</i>	enrôlé volontaire	
filz de <i>Jean</i> et	incorporé, venant de la 5 <sup>e</sup> D <sup>e</sup> 1809	
de <i>Jeanne</i> née le 2 <sup>e</sup> 1799	conscriit de l'an 1809	
à <i>Archaud</i> canton de <i>Archaud</i>	remplaçant un conscrit de l'an	
département des <i>Dalles Pyrénées</i>	du département d	
taille d'un mètre 71 centimètres,	compris sur la liste de désignation du canton	
visage <i>brun</i> front <i>brun</i> yeux <i>bruns</i>	de <i>Archaud</i> sous le N.° 67	
nez <i>brun</i> bouche <i>grande</i> menton <i>brun</i>	son dernier domicile était à <i>Archaud</i>	
cheveux <i>de</i> sourcils <i>de</i> marques	département d' <i>Dalles Pyrénées</i>	
particuliers	profession <i>Fondeur</i>	

**Fondeur** : Fabricant d'objet religieux (croix, ciboires, clochettes, chandeliers) en cuivre ou laiton mais aussi sceaux, anneaux, boucles, etc... La pièce manufacturée était fabriquée avec du métal en fusion injecté dans des moules de sable.

SOUS-OFFICIERS ET SOLDATS.	LEUR DERNIER DOMICILE, ET LEUR PROFESSION.	et des Compagnies.
N <sup>o</sup> 11,731. <i>Bourdol</i> <i>Antoine</i> fils de <i>Jean</i> et de <i>Marguerite Leguain</i> né le 19 août 1795 à <i>St Marie</i> canton de <i>St Marie</i> département des <i>Basses Pyrénées</i> taille d'un mètre 66 centimètres, visage <i>ovale</i> front <i>couvert</i> yeux <i>olive</i> nez <i>long</i> bouche <i>moj.</i> menton <i>roud</i> cheveux & sourcils <i>chatain</i> marques particulières <i>Pl</i>	Arrivé au Corps le 2 mars 1814 enrôlé volontaire incorporé, venant d conscriit de l'an 1815. remplaçant un conscrit de l'an du département d compris sur la liste de désignation du canton de <i>St Marie</i> sous le N <sup>o</sup> 44. son dernier domicile était à <i>St Marie</i> département des <i>Basses Pyrénées</i> profession de <i>Mégissier</i>	5 <sup>me</sup> Rég. 2 <sup>e</sup>

**Mégissier** : Le mégissier prépare les petites peaux (agneau, mouton, chèvre). Il tire son nom du mégis, un bain à base d'eau, de cendres et d'alun dans lequel étaient trempées les peaux. Il utilise aujourd'hui les mêmes techniques que le tanneur : tannage aux sels minéraux, végétal ou combiné.

particulières	profession <i>Laborateur</i>	
N <sup>o</sup> 7976 <i>Labarbere</i> <i>Pierre</i> (prénoms) fils de <i>Jean</i> et de <i>Jeanne Barroille</i> né le 20 mars 1790 à <i>St Colombe</i> canton de <i>Arudy</i> département des <i>Basses Pyrénées</i> taille d'un mètre 60 centimètres, visage <i>ovale</i> front <i>ouvert</i> yeux <i>br.</i> nez <i>ord.</i> bouche <i>moj.</i> menton <i>roud</i> cheveux & sourcils <i>br.</i> marques particulières <i>Grise</i>	Arrivé au Corps le 19 septembre 1810 enrôlé volontaire incorporé, venant d conscriit de l'an 1810 remplaçant un conscrit de l'an du département d compris sur la liste de désignation du canton de <i>Arudy</i> sous le N <sup>o</sup> son dernier domicile était à <i>St Colombe</i> département des <i>Basses Pyrénées</i> profession <i>Porteur</i>	<i>1<sup>er</sup> Rég. 10<sup>e</sup> Comp.</i> <i>1<sup>er</sup> Rég. 10<sup>e</sup> Comp.</i> <i>1<sup>er</sup> Rég. 10<sup>e</sup> Comp.</i>

**Porteur** : Brancardier qui transporte une personne assise sur une chaise couverte, les porteurs travaillaient par paire. On trouvait encore des chaises à porteurs au début du XX<sup>e</sup> siècle dans les stations thermales. La chaise à roue qui ne nécessite qu'un porteur à l'arrière s'appelle une vinaigrette.

ment *Detachement inférieure*, sont comparés *Auguste*  
*Leps*, propriétaire âgé de *soixante ans*, qui a dit être  
défunt et *Jean Prat*, journalier, âgé de *quarante-trois ans*  
demeurant à *Rochefort* qui a dit être *du défunt*; lesquels  
nous ont déclaré que *Joseph Carrey*, poulieur au port,  
est décédé dans cette commune, *hier matin à dix heures*  
à l'hôpital de la marine, âgé de *vingt quatre ans*, né  
à *Ascain*, Département des *Basses-Pyrénées*, de son  
vivant demeurant à *Ascain*, fils de *Jérôme Carrey*

**Poulieur** : Fabricant de poulies

L'annuel sept cent quatre vingt cinq le Mardi vingt cinq  
 jour de Germain après la publication de l'édit fait en cette  
 Eglise au prône de nosseigneurs par trois jours  
 de dimanche et fêtes différentes sans qu'il se soit trouvé  
 aucune opposition ny empêchement entre Germain  
 et ledit garçon mineur fils de deffunt Ambroise et de  
 deffunte de laquelle son père et mère d'une part  
 et Marie Catherine Sabette fille unique de  
 deffunt Nicolas Sabette Maître fabriqueur de serge et  
 de Marguerite Charrutte sa femme d'autre  
 part ; tous de cette paroisse de St. Pierre vicine  
 de cette paroisse Touché après les fiançailles  
 de ce jour hier Alloucia le jour d'aujourd'hui

**Serger ou sergier ou sergetier** : Le sergetier était un artisan qui travaillait avec la serge, la laine et d'autres tissus. La serge est une sorte de tissu croisé avec côtes obliques sur l'endroit et l'envers. La variété anglaise de serge (*worsted*) était utilisée dans la confection d'uniformes militaires, de complets, de manteaux et de trench-coat. La serge de soie, par contre, était utilisée pour les doublures. Le mot serge était également utilisé pour désigner un tissu tissé en laine de haute qualité. Le nom est dérivé de l'ancien français *serge*, lui-même du latin *serica*, du grec *serikos*, signifiant « soyeux » ou « doux ».

L'an mil sept cent quatre vingt six le Vingt deux  
 jour de la moisson de Jean Dumart galocheur de bois a  
 galoche de ce village d'âge de soixante trois  
 ans environ marié avec deffunte de l'Eglise  
 de la paroisse de la paroisse de ce lieu par acte  
 par moi Notaire soussigné en présence de Louis Dumart  
 Souffere de Louis Dumart et de Pierre  
 Prouver qui ont signé avec nous  
 Dumart Dumart Prouver  
 Taliver de Daynet

**Galocher ou galochier** : Fabricant de sabots, de souliers à semelles de bois, ou galoches.

# Demandes de recherches au CGPA en 2022

Marie-José Domecq

Nous avons reçu plus de 45 demandes par l'intermédiaire de la boîte aux lettres *contactcgpa* du site internet. À ces demandes, il faut ajouter celles reçues par la page Facebook du CGPA, et les recherches que nous faisons avec les personnes que nous recevons dans nos trois permanences. Nous n'avons pas chômé. Il y aurait de quoi remplir une *Lettre du CGPA* toute entière. Voici donc un petit échantillon de ce que nous avons reçu par cette boîte aux lettres uniquement.

Si vous avez une parenté avec les personnes citées dans cette liste vous pouvez contacter le CGPA, on essaiera de vous mettre en contact avec les demandeurs.

*Helene Pebet* : cherchait le décès de Paul PEBET. Grace à notre base de données elle a pu lire ceci :

## Acte de décès/sépulture

<b>Commune :</b>	<a href="#">Fichiers des décès INSEE</a>
Code INSEE :	64000A
Code département :	64
<b>Défunct :</b>	
Nom :	<a href="#">PEBET Paul</a>
Date de l'acte :	12/01/1973
Origine :	Bussunarits-Sarrasquette (64)
Date de naissance :	10/08/1917
Sexe :	Masculin
<b>Références :</b>	
Commentaire général :	Lieu de décès : Bussunarits-Sarrasquette (64-Pyrénées-Atlantiques). Acte de décès n° 1
Cote :	Insee
<b>Crédits :</b>	

*Brigitte Montanera* (06560 Valbonne) voulait retrouver l'acte de décès de Jean Vincent PAU né à Pau le 23 janvier 1869, père de sa grand-mère, et dont la dernière trace qu'elle a est le recensement de l'année 1931 où il est domicilié seul rue Bonado à Pau. Son décès se situe donc de 1931 à 1969 (date de ses 100 ans).

Nous avons envoyé un courriel aux Archives de la communauté d'agglomération de Pau pour savoir jusqu'à quelle date ils détenaient les tables décennales de Pau. Voici leur réponse qui peut servir à tous.

*Suite à votre mail du 24 février 2022, le service communautaire des Archives Pau Béarn Pyrénées a le regret de vous informer qu'aucun document concernant votre recherche sur l'acte de décès au nom Jean Vincent PAU n'a été trouvé dans les registres des actes de décès à Pau. Nous avons juste trouvé une transcription de son mariage en 1920, vous le trouverez en pièce jointe du mail. (Ce n'est pas le mariage mais l'acte de divorce qui nous a été envoyé)*

*Sinon, pour information, nous conservons les registres des tables décennales de Pau jusqu'en 1942, après cette date, ils sont encore conservés à l'état-civil de la Ville de Pau ; mais avec le logiciel de l'état-civil, Mélodie (pas accessible au public), il est possible de rechercher des actes après 1942 et jusqu'à nos jours.*

**Juan Ignacio Aguilar** : Bonjour ! Je me présente, je suis Juan Ignacio Aguilar, j'ai 32 ans et je viens d'Argentine. Merci beaucoup pour votre temps. La raison de ma consultation est de savoir si vous pouvez obtenir l'acte de naissance de mon arrière-grand-père. Il s'appelle **Jean ARILLA, né entre les années 1872 et 1874 à Mauléon**. L'entrée en Argentine le 30 mai 1885 depuis le port de Bruxelles. J'ai besoin de l'attestation pour pouvoir demander la nationalité française par filiation. Merci beaucoup pour votre temps et votre aide.

*Suite à votre message, nous avons recherché sur les registres d'état-civil des Archives départementales des Pyrénées-Atlantiques qui sont en ligne et auxquels vous pouvez avoir accès, la naissance de Jean ARILLA entre 1872 et 1874.*

*Nous n'avons pas trouvé de Jean Arilla dans la période indiquée. Nous avons seulement trouvé la naissance d'un Léon ARILLA en 1875. Il n'y a pas d'autres naissances à ce nom d'Arilla à Mauléon. Nous avons aussi trouvé le mariage des parents de Léon dans la commune de Chéraute en 1878 dans lequel ils reconnaissent Léon pour leur fils ainsi qu'une fille. Nous vous avons mis les deux actes en pièces jointes, ce sont des copies d'écran. Désolée mais nous n'avons pas trouvé votre ancêtre à moins que Jean et Léon ne fassent qu'une seule et même personne*

Aux dernières nouvelles, il s'agit bien de son arrière-grand-père.

**Sylvina Duboscq** d'Argentine : Bonjour. Je veux connaître le certificat de naissance de: **Juan Duboscq né en France en 1869/1870 puis émigré en Argentine**; il est le fils de Pierre Duboscq et Riteria Dusarrat, marié, j'ai aussi besoin, si possible, de cet acte de mariage. C'est toutes les informations que j'ai. Je suis d'Argentine. J'apprécierai toute information. Cordialement.

*Vous n'aviez pas beaucoup d'informations en particulier vous n'aviez pas le village où il est né. Un vrai coup de chance m'a fait trouver vos informations. À tout hasard j'ai cherché sur un site qui s'appelle Geneanet (<https://www.geneanet.org/>) et j'ai trouvé un arbre qui donnait le couple Pierre Duboscq et Quitteyre Dussarat sans donner de date de mariage et sans donner le nom de la commune mais en consultant les communes étudiées par celui qui a posté l'arbre, j'ai pu consulter les tables décennales sur le site des Archives départementales des Pyrénées Atlantiques et j'ai trouvé assez facilement l'origine de votre famille. Vous trouverez en pièces jointes l'acte de naissance de Jean Léon en 1869 et l'acte de mariage de ses parents. Vous pourrez poursuivre vos recherches facilement sur le site internet des Archives départementales. Cordialement Marie José Domecq*

J'ai aimé votre message María José. Grâce à toi, ma journée est réussie. Merci beaucoup pour votre dévouement dans la recherche.

**Guillaume Fellah** de Versailles : Je m'adresse à vous suite à une demande que j'avais faites aux archives de Pau à la recherche d'un jugement qui a eu lieu en 1868, et qui m'a donc donné vos coordonnées. Éventuellement, vous serait-il possible de faire cette recherche pour moi ? Il s'agit **d'un jugement concernant l'affaire Segassié contre Telesio. (début janvier 1868). Les jugements de l'année 1868 sont conservés sous la cote 3 U 4 / 260.**

*Nous avons consulté pour lui ce registre et avons trouvé ce jugement, non pas en janvier mais en février. Nous lui avons envoyé les 12 photos de ce document. Il concerne une annulation de cession de droits successifs faite par Jean Sagassies originaire d'Assat et habitant à La Nouvelle Orléans à un Sieur Louis Fortuné Télézio italien d'origine demeurant à Saïgon. La cession de droits successifs avait été faite pour la succession*

*d'une société pour une ferme d'opium qui existait entre feu Edouard Ségassies et son associé Télézio. Les héritiers d'Edouard étaient son père Bernard qui vivait à Assat et ses deux frères Jean et Adrien qui vivaient à la Nouvelle Orléans.*

**Noemi Peteilh** d'Espagne : Bonjour, mes arrière-grands-parents ont émigré à Buenos Aires lors de la grande immigration vers les Amériques. Je cherche des informations sur mon arrière-grand-mère, elle s'appelle **Elisa Camú ou Juana Maria Elisa Camú**. Il n'apparaît pas dans l'acte de naissance de leurs enfants, mais il apparaît dans leur mariage et dans leur acte de décès. Je vis à Oviedo en Espagne, toute information que vous pouvez me donner, ou des conseils, nous vous en serons éternellement reconnaissants.

*La seule Jeanne Marie Elisa Camou que nous avons trouvé est née à Gouze le 06 mai 1864 et elle s'est mariée à Pau le 07 juillet 1885 avec un Henri Patercq. Ce ne semble donc pas être celle que vous cherchez. Comme la mémoire familiale fait état de la ville de Toulouse, vous auriez tout intérêt de vous adresser à l'association Entraide généalogique du Midi Toulousain dont les coordonnées sont les suivantes : site internet : <https://egmt.org> Téléphone : 05 34 63 91 06 Adresse courriel : [contact@egmt.org](mailto:contact@egmt.org). Il y a effectivement de nombreux Camou vers Toulouse. Vous pouvez aussi contacter à nouveau Christiane Bidot-Naude et voir avec elle si elle peut obtenir des renseignements par ses contacts en Argentine. Désolée de n'avoir pas solutionné votre problème, je vous souhaite quand même une bonne fin de journée*

*Quelques jours plus tard :*

Bonjour, à la suite des nouvelles découvertes trouvées, étant donné que j'ai pu obtenir le certificat de décès de mon arrière-grand-mère, je crois que la personne qui me cite est celle que nous recherchons. À vous de me dire:..."La seule Jeanne Marie Elisa Camou que nous retrouvons est née à Gouze le 6 mai 1864 et mariée à Pau le 7 juillet 1885 avec Henri Patercq."...Et l'acte de décès indique qu'elle s'appelle **Jeanne Marie Elisa Camou**, née en France, décédée à l'âge de 70 ans, le 12 juin 1932, dans la ville de **Buenos Aires**. Indique qu'elle est la fille de Victor Pierre Camou et de Marie Castelbajac. Pouvez-vous m'envoyer l'acte de naissance de Jeanne Marie Elisa Camou ? C'est juste pour notre arbre généalogique.

*Nous lui avons envoyé l'acte demandé ainsi que celui du mariage des parents et quelques autres renseignements*

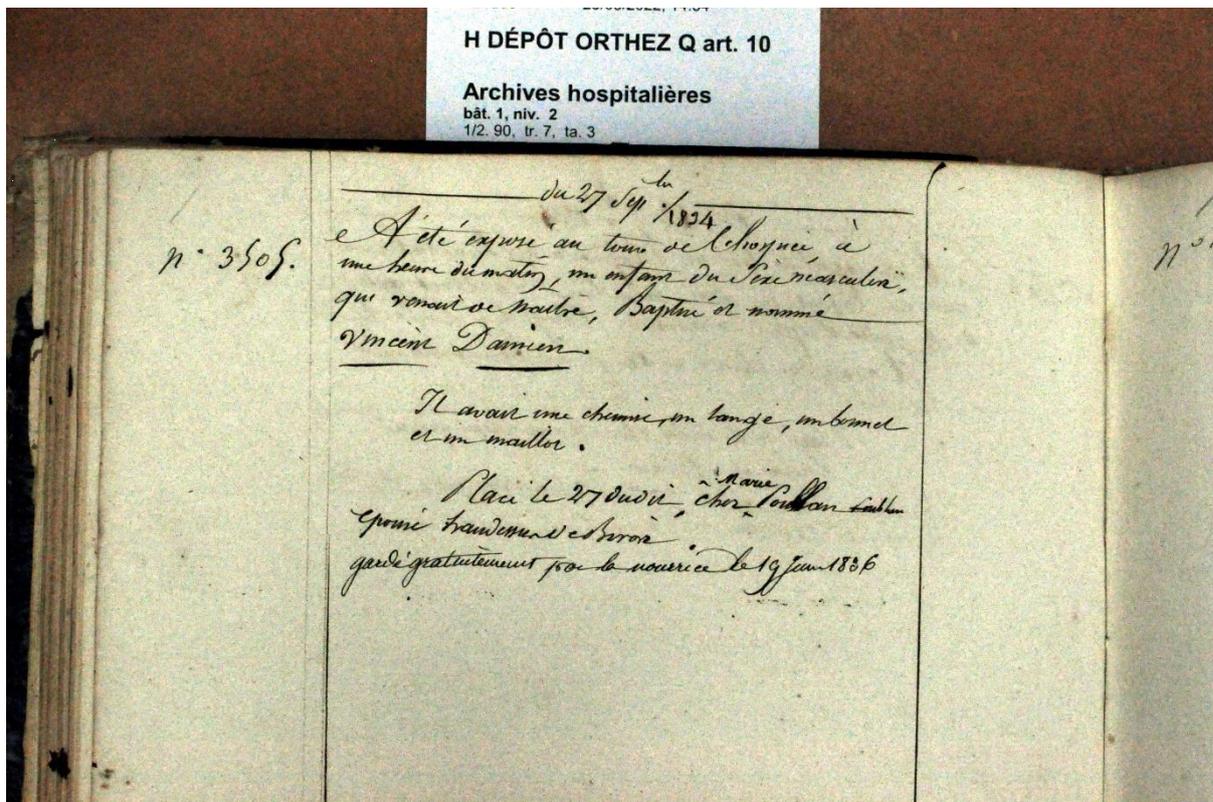
**Pascale Charton** région parisienne : Pourrais-je vous demander un service ? Habitant en région parisienne, je ne puis me rendre aux archives départementales et j'aimerais beaucoup avoir le scan du **dossier de carrière de l'instituteur Jean Virginie Toussaint ABADIE (cote 1 T 42)**, un de mes ancêtres. Serait-ce possible de vous demander ce genre de service ? En vous remerciant par avance de votre réponse

*Nous lui avons rendu ce service (22photos)*



**Marie-Claude Duret** : Voulait en connaître un peu plus sur **Damien Vincent, enfant trouvé le 27 septembre 1834**.

*Nous avons consulté pour vous les registres des enfants trouvés de l'hospice d'Orthez. Dans le dossier Hdépôt Orthez Q 10 nous avons trouvé ceci :*



De la même personne: Je vous indique ci-dessous ma 2<sup>ème</sup> demande, là aussi personne n'a parlé devant nous de ce grand-oncle, pourtant mon père avait 17 ans à son décès et il était établi à Bizanos ainsi qu'une partie de la famille!!! dans les tables décennales toujours pas accessibles- **Auguste-Vital BLANC** né le 28.04.1896 à **Lescar** – dcd le 4.10.1938 à Bizanos, j'ai vu dans un arbre d'une personne dans la parentèle qu'il était mentionné 2 unions : avec **Marie Flouret et Marie-Louise Mouret**, ma question serait de savoir s'il a eu une descendance, car nous ignorions tous son existence.

Nous allons vous décevoir mais nous ne pouvons pas grand-chose pour votre demande vu la date récente. Je vais voir aux AD s'ils ont les successions de 1938 ou 1939 mais ça m'étonnerait beaucoup. Nous avons consulté pour vous les recensements de la commune de Bizanos pour les années 1931 et 1936 en ligne sur le site des Archives de l'agglomération de Pau. Aucun enfant n'est répertorié avec le couple (voir pièce jointe) Mais pourquoi ne contacteriez vous pas ce Monsieur Darracq qui a mis ces infos sur Geneanet ? sûrement qu'il en sait plus mais comme ce sont des choses récentes il a dû les cacher peut être. Vous ne risquez rien à le contacter. Nous avons aussi vu sur l'annuaire qu'il existe un Blanc Fabien à Bizanos pourquoi ne pas le contacter aussi ?

#### Recensement Bizanos 1931(1<sup>ère</sup> partie)

339	id.	Marie Louise	1896	Bizanos	filles	néant	
340	Blanc	Auguste	1896	Lescar	chef	ouvrier	Cirque Pau

## Recensement Bizanos 1931 (2<sup>ème</sup> partie)

11

DESIGNATION		NUMEROS par QUARTIER, VILLAGE hameau ou rue			NOMS	PRENOMS	ANNEE	LIEU	NATIONA-	SITUATION	PROFESSION	
des QUARTIERS villages ou hameaux	des rues dans les villes	des maisons	des mitoyens	soles individuelles	DE FAMILLE		de NAISSANCE	de NAISSANCE	LITE	RAPPORT ou chef de ménage		
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13
		27	100	341	Blanc	Josine	1894	Escot	français	épouse	épouse	Canuillet
				342	Henriou	Fernand	1913	id		veuf	ouvrier	M. Henric
				343	Brouca	Jean Marie	1873	Escot		chef	commerçant	P. P. P.

## Recensement Bizanos 1936

				50	id	Colonne	1897	Escot	id	épouse	veuf	
				51	Blanc	Auguste	1896	Escot	id	chef	employé	C. G. G.
				52	id	Josine	1894	Escot	id	épouse	employée	M. Canuillet
				53	id	id	1895	Escot	id	chef	ouvrier	Auguste

**Monique Labourdette** de Pordic (22) : Je suis à la recherche d'un **acte de mariage** de mes ancêtres directs, très probablement dans la commune de Sainte Colome (lieu de naissance de l'épouse) peut-être au Lys hameau de Ste Colome.. voire à Escot commune de l'époux, **autour et avant 1812**, date de naissance de leur premier enfant : Il s'agit de **Pierre LABOURDETTE** : né vers 1785-1786, originaire d'Escot (64) d'après les actes de naissance de leurs enfants, décédé à 70 ans au Lys (Ste Colome 64) le 24 mai 1856 D (1793-1889) acte 24 p1211/1356 marié à **Jeanne JUNQUET** ; naissance à Sainte Colome (peut-être le 10 mars 1781, (1675-1790) p954/1387 bien que plutôt vers 1777 d'après son décès). Décédée à environ 81 ans dans maison presbytère du Lys le 13 octobre 1858 Ste COLOME 5MI474-3 (1793-1889) acte 4p1227/1356, née et domiciliée au « Prescott » lieu de Ste Colome. Leur premier enfant Jean Labourdette est né à Ste Colome au domicile Trescot, le 29 janvier 1812 (1756-1885) p1041/1651 de **leur légitime mariage** et qui est mon arr.arr.grand-père (**dit « premier né »**). Suivront d'autres enfants : Jeanne Labourdette née le 15 sept.1813 à Sainte Colome au domicile Trescot (1756-1885) p1062/1651, de Augustin Labourdette né le 18 fév.1815 à Ste Colome (1756-1889) page 1082/1661, de Jean Labourdette né le 16 juin 1818 à Ste Colome au domicile « presbitaire » (1756-1889) p1121/1651(troisième né et dit « Hellot » dans actes succession de ses parents). J'ai « épluché » tous les actes en ligne sans succès !!La commune de Sainte Colome n'a pas les registres aussi anciens. J'ai adhéré depuis au CGPA mais je n'ai toujours pas trouvé cet acte sur le site. Vous m'aviez aidé en trouvant des actes de donation et succession de ce couple mais pas l'acte de mariage ni sa date ...Pourriez-vous encore m'aider dans cette recherche ? Très cordialement

*Le mariage ne se trouve ni à Sainte-Colome, ni dans le canton d'Arudy, ni dans d'autres communes comme Escot, Sarrance et autres lieux de pèlerinage. Nous avons consulté les registres des notaires d'Arudy pour voir si on trouvait un contrat de mariage, sans succès. Par contre dans l'enregistrement des actes du canton d'Arudy dans le registre des mutations par décès, nous avons trouvé la déclaration de succession de Jeanne Junquet. Il n'y avait aucune indication sur son mariage mais on y disait que Jeanne avait fait une donation partage avec ses enfants le 23 février 1856 chez un notaire d'Arudy Me Laruncet. Nous avons consulté cette donation partage et nous y avons lu que Pierre Labourdette avait fait un testament chez un notaire d'Asson Me Cassagne le 02 juillet 1832. Ce testament n'a pas pu être trouvé dans le registre où il aurait dû*

se trouver. Cependant en regardant un peu les actes de ce registre nous nous sommes aperçue que beaucoup de gens de Sainte-Colome venaient chez ce notaire. Nous avons pensé que si Pierre allait chez ce notaire pour faire son testament il y avait peut-être été aussi pour son mariage, et Bingo ! Dans le registre 3E6537 correspondant à l'année 1810, nous avons effectivement trouvé le contrat de mariage de Pierre Labourdette et de Jeanne Junquet. Ils habitaient tous deux à Sainte-Colome à l'époque de leur mariage, vraisemblablement ils ont dû se marier dans ce village mais pourquoi leur acte de mariage ne figure pas dans les actes de cette commune ? Mystère. Ce n'est pas le premier cas de mariage non trouvé dans cette période mais on n'a pas toujours la chance d'avoir un contrat de mariage.

## Deux Mexicains à Aydius

Encore une visite émouvante grâce au travail des bénévoles du CGPA !

### AYDIUS

## Un couple de Mexicains sur les traces de leurs ancêtres

Émouvante visite à Aydius pour Renan Baez Ichante venu découvrir la terre de ses ancêtres, natifs du quartier des Ichantes.

Il y avait de l'émotion dans l'air vendredi 4 novembre au village. Le maire Bernard Choy a accueilli un couple de Mexicains, Renan Baez Ichante et sa femme Maria, accompagnés de Pierre Kunz du Centre généalogique des Pyrénées-Atlantiques (CGPA).

Le couple est arrivé en Béarn sur les traces de leurs ancêtres, au cours d'un voyage qui les a menés à Bordeaux et Bayonne, puis Geüs-d'Oloron et Gurmençon.

Aydius est le point de départ de ces migrants du XIXe siècle : le plus lointain ancêtre de Renan Baez Ichante identifié par les généalogistes du CGPA est Pierre Ichante, né à Aydius en 1673 et mort en 1753. Leur descendant Joseph, né en 1836, est parti de Bordeaux en 1853 pour arriver à



Renan et Maria Baez Ichante devant le tableau généalogique avec Bernard Choy et Pierre Kunz. © ODILE ISERN

Véra Cruz au Mexique. Il est décédé en 1909.

Des noms qu'a pu retrouver le couple en observant le long arbre généalogique des Ichante déployé sur la table du conseil municipal trop petite pour soutenir le document. Réalisé par le CGPA et Pierre Kunz, il identifie 325 descendants Ichante et fait la

part belle à l'émigration vers le Nouveau Monde puisqu'on les retrouve au Mexique, mais aussi au Chili, en Argentine et aux Etats-Unis.

#### Pierres de la maison natale

Beaucoup d'émotion également dans la Maison des mémoires, ce petit musée créé il y a quel-

ques années pour raconter l'histoire de trois figures emblématiques du village. Renan a pu découvrir ces pierres qui ornent la maison natale, moyen d'expression utilisé par le plus célèbre des Ichante, Joseph (1777-1857), berger, poète, sculpteur, graveur, passeur de mémoire.

Christian Desplat a consacré un ouvrage sur le sujet « Les mémoires de pierres de Joseph Ichante, pasteur d'Aydius en Aspe. Quand la maison parle. » publié en juin 2022 aux éditions Cairn.

La maison aujourd'hui abandonnée et en ruine était coincée entre deux fortes pentes et a servi de support d'expression, peintures, textes mais aussi la généalogie de 1673 à 1828 gravée sur la pierre. Une grande partie de ces pierres sont exposées à la Maison des mémoires.

Pour Renan et Maria Baez Ichante, la surprise est grande. Bernard Choy leur a offert l'ouvrage de Christian Desplats qui leur permettra de mieux connaître leurs ancêtres mais aussi la vie dans le quartier et le village. Sans problème de lecture car Renan, aujourd'hui retraité, s'exprime dans un excellent français. Il a fait ses études à Lille, Grenoble et Lyon, loin du Béarn, mais « à cette époque, je ne m'intéressais pas encore à la généalogie » nous avoue-t-il.

## La République 19 novembre 2022

## CGPA : ce qu'il faut savoir

<p style="text-align: center;"><b><u>Siège social</u></b></p> <p style="text-align: center;">Archives départementales des Pyrénées-Atlantiques Boulevard Tourasse 64000 Pau</p>	<p style="text-align: center;"><b><u>Site internet</u></b></p> <p style="text-align: center;"><a href="http://www.cgpa64.fr/">http://www.cgpa64.fr/</a></p> <p style="text-align: center;"><b><u>Téléphone</u></b></p> <p style="text-align: center;">06 20 44 36 31</p>
<p style="text-align: center;"><b><u>Bureau</u></b></p> <p>Présidente : Marie José Domecq Secrétaire : Dominique Broize-Arrieu Trésorière : Christiane Vauthey-Langlès</p> <p><b><u>Membres du conseil d'administration</u></b></p> <p>Monique Aussenac-Degals Michèle Bonafos, membre fondateur Laurent Bourdallé Ginette Anna Lalanne Danielle Lassus Béatrice Masseys Marc Ronfort Jean-François Saget, membre fondateur Sylvain Saux-Escoubet Didier Videau</p>	<p style="text-align: center;"><b><u>Secrétariat</u></b></p> <p>Pour tout ce qui a rapport avec le fichier des adhérents (changements d'adresse, codes d'accès désactivés ou adhésion) contacter le secrétariat :</p> <p style="text-align: center;"><a href="mailto:cgpasecretariat@orange.fr">cgpasecretariat@orange.fr</a> <b>Téléphone : 07 81 16 04 77</b></p> <p style="text-align: center;"><b><u>Demandes ou propositions</u></b></p> <p>Pour tout le reste (envoi d'articles ou de photos pour la lettre, demande ou proposition de conférence, etc.) utiliser l'adresse suivante :</p> <p style="text-align: center;"><a href="mailto:contactcgpa@orange.fr">contactcgpa@orange.fr</a></p>
<p style="text-align: center;"><b><u>Accueils</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>• Aux Archives départementales boulevard Tourasse à Pau, tous les lundis après-midi, de 14h15 à 16h30. Prendre rendez-vous au 06 20 44 36 31</li><li>• Au centre Nelson Paillou 12 rue du Professeur Garrigou Lagrange à Pau les 1<sup>er</sup> et 3<sup>ème</sup> mardis du mois de 18h à 20h. Prendre rendez-vous au 06 77 45 12 38</li><li>• À l'Usine des Tramways avenue Gaston Lacoste à Pau, les 2<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> mercredis du mois. Prendre rendez-vous au 06 81 91 36 49</li></ul>	